

Prix d'Abonnement :
CANADA -- \$2.00
ETATS-UNIS -- \$3.00
Parait le Mardi et le Jeudi

LE BIEN PUBLIC

ADRESSE:
50, RUE BONAVENTURE
Les Trois-Rivières,
P. Q.
Tél. 640 Casier 170

22ième ANNEE — No 92

LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 28 AVRIL 1931

DEUX SOUS LE NUMERO

LES DIMANCHES TU GARDERAS EN SERVANT DIEU DEVOTEMENT

LES DEUX GRANDES VOIX

Les dimanches tu sacrifieras Les dimanches tu sanctifieras

Une voix, bien différente de celle de Dieu et de l'Eglise — la voix des magnats de l'industrie, pour la plupart étrangers à nos croyances religieuses — se fait actuellement entendre à l'oreille, parfois trop complaisante, des bons ouvriers de notre catholique Province: "Les dimanches tu sacrifieras pour l'or de tes patrons!"

D'après l'énigmatique et vaillant apôtre, laïque, M. le Chevalier Pierre Beaulé, le Président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, ce sont les patrons eux-mêmes qui forcent moralement nos ouvriers catholiques à travailler le dimanche. "Si l'or étranger, dit l'énergique vengeur des droits de Dieu, ne peut entrer chez nous sans respecter le dimanche, il faut lui fermer notre porte, comme à tous ceux qui ne respectent pas les droits de Dieu. C'est la malédiction qui entrera chez nous. Il ne faut pas que sous prétexte de progrès, ou avec des promesses de mieux-être, l'industrie adopte des méthodes qui battraient en brèche notre foi catholique ou notre pratique religieuse: ceci est mille fois plus précieux que cela."

Comme nous serions dignes de honte et de mépris si nous allions sacrifier le glorieux patrimoine de foi que nous ont légué nos ancêtres pour satisfaire la "soif d'or et l'esprit de lucre" des gros capitalistes AMERICAINS, qui viennent chez nous remplir leurs coffres-forts!!!! Eh! qu'on, le "dollar-dieu" recevra-t-il notre encens, au moment même où nous le refuserions au Dieu de notre cœur! Halte-là, profanateurs de notre dimanche! Nous devrions avoir peur que ce même Dieu ne punisse par des châtements terribles nos trop nombreuses transgressions de son saint jour?

Aux industriels audacieux, qui veulent à tout prix faire travailler nos ouvriers le dimanche, nos gouvernements doivent répondre énergiquement, sans crainte de nuire, ni à leur renommée personnelle, ni au "capital politique". Vous n'avez pas le droit de faire travailler nos ouvriers le dimanche; nous vous ordonnons, sous les peines édictées, par les lois, fédérale et provinciale, de faire cesser immédiatement le travail de minuit à minuit dans vos usines. Les transgressions seront soigneusement recherchées et sévèrement punies. Est-ce ainsi qu'on procède? Non. On a peur; on temporise; on menace; on supplie, sans rien obtenir des magnats de l'industrie, qui n'ont pas d'autre but que de faire le plus d'argent possible dans le plus bref espace de temps!

Le moyen par excellence, pour nos ouvriers, de faire cesser le travail du dimanche, c'est de se former immédiatement en une puissante association catholique nationale et de se présenter ensuite, en groupe, auprès des patrons protestants, en leur disant: "Nous ne travaillons pas le dimanche, parce que nous sommes, avant d'être vos employés, les serviteurs fidèles de Dieu, notre père et notre roi!"

Voilà l'ordre formel qui nous vient de Dieu et qui nous a été officiellement communiqué par son Eglise! Nous ne pouvons donc pas plaider ignorance. La loi est clairement formulée. A nous de l'observer!

Qu'exige de nous le précepte de Dieu, spécifié par celui de l'Eglise? Le respect d'un jour par semaine; et ce jour, c'est le dimanche, que l'Eglise, fidèle interprète de la pensée de son divin Fondateur, demande instamment à ses enfants, les Catholiques de Sanctifier!"

Pour sanctifier le jour du Seigneur, il faut d'abord s'abstenir de toutes œuvres serviles, qui ne sont ni nécessaires, ni urgentes. Personne n'ignore que dans la Province de Québec — la seule catholique du Dominion — le travail manuel existe à l'état de "plaie sociale", en particulier dans les fabriques de pulpe et de papier. L'abus se répand de plus en plus dans les chantiers de construction, le chargement ou le déchargement des navires. Tous ces travaux — et d'autres analogues — sont prohibés le dimanche par les lois divines, ecclésiastiques et civiles.

Bien plus, sont passibles d'amende ou d'emprisonnement, d'après nos lois, fédérale et provinciale, tous ceux qui sont pris en "flagrant délit". Quand donc nos gouvernants, chargés de faire observer les lois, se décideront-ils à déléguer leurs mandataires pour punir les coupables? On met tant de zèle à faire respecter la "loi des Liquteurs" et on en déploie si peu, pour surveiller les transgresseurs de la "loi du Dimanche!"

On sanctifiera le jour du Seigneur, en assistant pieusement à la messe. L'audition de la messe le dimanche est un précepte grave, obligeant sous peine de péché mortel; il faut donc une raison grave pour s'en dispenser.

Maintenant l'Eglise ne défend pas les amusements sains le dimanche, pourvu qu'on satisfasse au précepte plus haut mentionné. Elle ne saurait cependant permettre, ni la semaine, ni le dimanche les divertissements immoraux, les danses lascives, les excursions mixtes et tout ce qui constitue une occasion prochaine libre de péché! De plus, d'après une loi positive, qu'elle a bien le droit de passer, elle défend formellement à ses enfants d'assister aux représentations théâtrales et cinématographiques le dimanche, non pas parce qu'elles sont en soi immorales, mais parce que, du fait qu'on exige un prix d'entrée obligatoire, elles doivent être considérées comme "spéculations financières", des moyens ordinaires de faire de l'argent.

Ne faut-il pas que la "plaie" soit bien profonde, pour que les Evêques de notre Province se voient forcés de lancer de semblables proscriptions! Aux grands maux, les grands remèdes! Catholiques, soumettons-nous docilement aux ordres qui nous viennent de nos chefs légitimes. C'est à cette condition la seulement que nous sauverons d'un désastre imminent le grave problème du respect du dimanche en notre Province!

Pierre Nonami, o.f.m.

Trois-Rivières reçoit le C.O.T.C

Régiment des Cadets de l'Université de Montréal.

La visite du régiment fameux, le C.O.T.C., qui a fourni à l'armée pendant la grande guerre un grand nombre d'officiers, a laissé aux Trois-Rivières, une profonde impression.

Le régiment de Trois-Rivières qui avait charge de la réception a fait les choses royalement et, si la température ne s'était pas montrée si réveche, nous aurions été témoin d'une manifestation comme jamais on ne l'a vue dans la cité trifluvienne.

Samedi après-midi le régiment, l'air en tête est allé saluer Son

Honneur le Maire puis parada par les principales rues, jusqu'au Manège où se trouvaient les quartiers militaires.

Dans la soirée la fanfare a donné au parc Champlain un fort joli concert. Malheureusement la température froide et incertaine avait forcé nombre de gens à rester à la maison. Les quelques centaines de personnes groupées autour du kiosque purent apprécier la belle musique du C.O.T.C. jusqu'à ce que la pluie vint se mettre de la partie. Dimanche matin la messe eut lieu au Manège.

Un grand banquet au Château de Blois réunit les officiers des deux régiments et les autorités de la ville dont Son Honneur le Maire G.-H. Robichon.

Dans l'après-midi le C.O.T.C. reprenait le convoi du Pacifique pour Montréal, emportant sans doute, un aussi bon souvenir de Trois-Rivières que celui qu'il laissait de son passage en la cité trifluvienne.

Dieu s'est réservé un jour sur sept. Respectons-le.
Le jour du Seigneur a vingt-quatre heures.
Le repos du dimanche est pour l'ouvrier la condition même du travail des six jours.
L'inobservance du dimanche affecte la paix des familles, le bon ordre de la société, la prospérité des nations.

Les deux Dimanches

Ding! dang! dong!... Lentement, au vieux clocher jauni, Les coups martelés l'air, graves, mais sans tristesse: C'est dimanche — Joyeux, vers le temple béni, Laboureur, hâte-toi, c'est l'heure de la messe!

Quitte tes champs de blé pour l'accueillant prie-Dieu: Contre un habit de fête échange ta vareuse, Lève ton large front vers l'immense ciel bleu, Et prie avec tes fils près de ta femme heureuse

Le prêtre est à l'autel. Au village désert, Les toits fument encor, mais les portes sont closes; Plus de chants dans les prés, pas un bruit dans les airs: Le jardin, les vallons, les foyers, tout repose...

Douce paix du dimanche! ô silence profond Qui s'étend de l'église à l'herbe des prairies! O sérénité du grand hymne que font, Sous la voûte rustique, ô Dieu, les voix qui prient!

Jour béni du Seigneur, dimanche, n'es-tu pas Un jour d'éternité que Dieu prête à la terre Pour que l'âme retrouve, exilée ici-bas, La joie en son amour, la paix dans la prière!

II

Pourquoi faut-il, parfois, — ô profanation! — Que l'homme prostitué, hélas, à l'industrie, Ce jour que Dieu réserve à l'adoration, Et fasse du dimanche un jour d'idolâtrie!

Un jour d'idolâtrie où le chant de l'airain Meurt dans un grondement de forge et de fournaise: Jour sacrilège où l'or reçoit, dieu souverain, L'encens maudit brûlé sur cette ignoble braise:

Où s'ennuient, délaissés, au foyer malheureux, La femme sans prière, et l'enfant sans sourire; Jour où l'âme qui pèse, accablant, douloureux, Sur ces cœurs égarés que le remords déchire!

O le triste dimanche où l'on ne l'entend pas, Cloche bénie! où l'ouvrier, mine haultaine, En sifflant, vers l'atelier hâte le pas, Sourd à ta voix qui tinte, affligée et lointaine!

Pour qu'avec sa famille il prie au même autel, — Et sacrifie à Dieu ce gain qui le fascine, Sonne à toute volée, ô cloche, ton appel! Sonne et parle plus haut que la voix de l'usine!

Arthur LACASSE, Ptre

Echos d'un Cercle

Au cercle "Laffèche"

Mercredi soir, le 22 avril, les membres du cercle "Laffèche" se réunissaient chez M. Alfred Carle, 9, rue St-Denis, pour assister à une assemblée très intéressante et qui a été la grande surprise de la plupart d'entre eux.

La séance, sous la présidence de M. Henri-Paul Carle, s'ouvrit à 7.30 heures, par la prière habituelle et lecture du rapport de la dernière séance. M. le Président prit la parole pour souhaiter la bienvenue aux invités, car en effet, plusieurs jeunes gens intéressés à notre organisation s'étaient rendus à notre invitation et se déclarèrent enthousiasmés de la bonne entente et de la manière dont les choses se passent à nos réunions. M. Carle formula ensuite des vœux de santé et de bonheur pour M. Boucher à l'occasion de son 18ième anniversaire de naissance, lequel assumait ce soir-là pour la première fois la charge de vice-président.

Le but de cette réunion était: "S'instruire en s'amusant" c'est ce que nous avons bien réussi, car en sus du programme d'action déjà commencé, les membres ont eu à se prononcer sur plusieurs points d'actualité. Il y eut chant, musique, déclamations. "L'Union fait la force," et une soirée passée ensemble aussi agréablement que l'union, c'est là notre but. Voilà bien un cercle actif et vivant! Juguez-en, nous tenions ce soir-là notre 12ième réunion depuis janvier.

M. le Président, avant de clore

Deux heures de réparation à la Cathédrale

Suivant le désir de Son Excellence Mgr Cloutier les deux Heures-Saintes, qui auront lieu à la Cathédrale cette semaine, revêtiront un caractère tout particulier, de réparation en raison de la Semaine du dimanche. Les enfants des écoles y prendront part, en venant y réciter une amende honorable pour les nombreuses profanations du dimanche.

M. l'abbé G. Larue, dont plusieurs ont déjà pu apprécier l'éloquence, fera les exhortations qui requièrent une telle circonstance. Qui donc voudra résister à cet appel du premier Pasteur, qui n'est rien moins que la voix du Dieu de toute sainteté.

Tous peuvent et doivent prier pour obtenir le respect du dimanche. C'est la meilleure arme de combat que nous ayons à notre disposition.

Les hommes seront donc à la Cathédrale jeudi soir à 7.15 heures et les Dames vendredi soir à la même heure!

la séance, annonça que le sujet d'étude de la prochaine réunion sera "L'Economie", développé par M. le vice-Président. "Oui, jeune homme, apprends à économiser avec intelligence pour que demain tu saches ne dépenser qu'avec sagesse." Il y aura aussi étude de nouveaux règlements et rapport du résorier.

Jos.-A. Lefebvre Secrétaire

Le jour du Seigneur

Sur la montagne de la Salette la Vierge Réconciatrice reproche au peuple la violation du dimanche. Il faut remarquer que la comme partout l'attentat contre le Nom du Seigneur et l'attentat contre le Jour du Seigneur sont reprochés et représentés tous deux comme deux sources de mort....

Si la violation du Dimanche semble exciter la colère de Dieu contre une nation, contre une société, contre un monde plus directement que les autres crimes, c'est que cet attentat constitue de la part des hommes une profession de foi publique d'athéisme. Tous les jours l'homme individuel peut établir entre Dieu et lui les communications qui constituent ce qu'on appelle en ce monde: la Religion. Mais le Dimanche a été choisi et consacré par la main de Dieu pour être le temple universel, l'autel social. Le Dimanche est le témoin officiel et prédestiné, choisi, voulu, consacré, le témoin de la religion solennelle par laquelle le ciel et la terre ont juré d'être unis.

Celui qui viole le Dimanche brise, autant qu'il est en lui, les rapports de Dieu et du genre humain. L'Apostasie publique est le grand attentat qui renverse les peuples et précipite dans l'abîme les nations autrefois choisies. Jérémie parle à travers les siècles, et l'écho de sa voix ne s'est pas perdu dans les vallées de la Palestine. Elle retentit de montagnes en montagnes, criant à toute génération.

"Quis enim miserebitur tui, Jerusalem... D'autres crimes se cachent. La profanation du Jour sacré s'étale au soleil. Elle fait orgie d'elle-même. Elle insulte Dieu à la face du ciel et de la terre. Elle récolte comme elle a semé. Le crime a été public, le châtement est public. Ecoutons cette parole terrible et oubliée:

"Je vous disperserai dans les nations, je tirerai le glaive contre vous, et votre terre sera déserte et vos cités détruites."

"Et la terre célébrera joyeusement son Sabbat, pendant les jours de cette solitude."

"Pendant que vous serez sur la terre étrangère, la terre fera un long Sabbat, et se reposera dans son désert, parce que vous ne lui avez pas accordé le repos, au Jour du Sabbat, pendant que vous l'habitez." (Lévit. XXVI.)

Quel châtement profond et comme il sort des entrailles du crime! Avec quelle intelligence la terre se venge et comme elle reprend avec usure ce qu'on lui a refusé! Ses habitants lui ont refusé un jour de repos. Elle les rejettera loin d'elle et se reposera tous les jours, et elle fera dans le désert, la fête de son Sabbat, pendant qu'ils gémissent loin d'elle, épouvantés, et celui qui servira tremblera en pays inconnu.

Ernest HELLO

PRIERE

Pour le respect du dimanche

O Saint curé d'Arx, vous qui, par les prières, les lutes et les pénitences que vous avez offertes pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, avez, en peu de temps, fait disparaître de votre paroisse le travail du dimanche, obtenez-nous du Sacré-Cœur de Jésus, par vos mérites et votre puissante intercession, de faire cesser ce fléau dans notre pays. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Ce soir à l'Hôtel de Ville

DEMONSTRATION SCOUTE EN L'HONNEUR DU SOUVERAIN PONTIFE

Sous la présidence de Son Honneur le Maire et de Madame Robichon.

- a — Hymne officiel
- b — Prières scoutes
- c — Vive le Pape scout, chanson inédite de J.-Ant. Thompson.

- 2 — Présentation: L'abbé Albert Tessier, vice-président des Scouts Catholiques
- 3 — Conférence: "LE PAPE DES JEUNES" (1ère Partie) le R. Père Guillon, s.j.
- 4 — "ON MET LE PAPE A SA PLACE" saynète jouée par les Louveteaux.
- 5 — Investiture de douze nouveaux louveteaux
- 6 — Conférence: (2e Partie)
- 7 — Remerciements: M. J.-A. Trudel, N.P., président de la Commission Scolaire.
- 8 — O CANADA.

Au Cercle d'Etude du Séminaire

"J'ai bien le temps"

"Plus je vais, constate Vigny avec amertume, plus je m'aperçois que la chose essentielle des hommes est de tuer le temps. Comme le petit Poucet, en parlant, remplit sa main de grains de mil et les jeta sur la route, ainsi Dieu nous remplit la main de jours dont le nombre est compté: nous les semons sur la route avec insouciance et sans nous effrayer d'en voir diminuer le nombre."

Voilà, chers amis, de quoi nous faire réfléchir nous aussi. Le gaspillage du temps est de trop grande actualité — malheureusement — chez notre jeunesse contemporaine pour que nous passions outre sans aucune considération. C'est vraiment renversant de voir comme on gaspille le temps. A première vue, la chose ne nous semble pas, en somme, si extraordinaire; mais, pour peu qu'on y songe, on se rend bientôt à l'évidence, la perte du temps est considérable, surtout parmi la jeunesse.

Que de fois, en effet, l'avons-nous surprise sur des lèvres de jeunes gens cette parole inquiétante, qui révèle un triste état d'âme et d'esprit. "J'ai bien le temps!" On est jeune, plein d'ardeur et de vie, on s'amuse, on rit, on dépense son activité à une infinité de riens, sans songer que devant soi il y a toute une carrière, toute une éternité à préparer.

Parlez à des jeunes gens de choses sérieuses, en leur démontrant l'opportunité pour eux d'assurer leur avenir par un travail constant et assidu, en leur mettant sous les yeux, les responsabilités qui incombent à leur âge; bien souvent ils vous répondront avec une insouciance déconcertante: "C'est bien beau tout cela, mais il nous faut jouer un peu de notre jeunesse. A quoi bon d'ailleurs, rien ne presse, à demain les affaires sérieuses!" Demain, qui donc est si sûr d'avoir un lendemain? La mort ne frappe-t-elle que les vieillards? Ecoutez cette observation du père Gratry: "La moitié des morts de notre temps, dit-il, meurt dès les premiers jours, et la moitié de ce qui reste meurt avant la parole. Une autre partie meurt avant d'avoir transmis la vie, et la cinquième partie seulement parvient à l'âge d'homme." N'est-ce pas là de quoi nous effrayer, quand nous voyons tant de jeunes gens si peu soucieux du prix du temps et de la rapidité de la vie?

Certes, ces gens-là ne réfléchissent pas. Absorbés dans leur ferveur de jouissance, ils ne pensent qu'au présent.

Les uns s'amuse. Ils ne révoquent que chiens et chevaux, fréquentent excessivement les sports, sont plus contrariés de perdre la partie au jeu que de rater un exa-

men. Ils vivent d'un congé à un autre, des vacances d'hiver aux vacances d'été. Ils ont comme suprême et unique souci de passer agréablement le temps, de le tuer, comme ils le disent eux-mêmes: peu leur importe tout le reste. D'autres travaillent, ou plutôt, ce qui est dire plus juste, font semblant de travailler, car ils ont une peur extrême de l'effort. Bien souvent, ils roulent dans leur tête les plus magnifiques projets d'avenir, les plus belles espérances. Mais l'avenir... c'est si loin: "J'ai bien le temps!" pensent-ils. Alors ils vivent, vaillent que vaille dans la médiocrité, s'astreignent aux besognes strictement nécessaires, et s'évertuent à trouver des moyens de perdre le temps.

Conversations oiseuses, lectures frivoles, rêveries dangereuses, telles sont leurs occupations favorites: comme on l'a dit avec esprit, "ils passent gravement des oeufs de mouches dans des balances en toile d'araignées."

C'est à des gens de cette trempe que le poète indigné adressait cette virulente apostrophe: "Donnez-moi vos vingt ans, vous qui n'en faites rien!"

On dit souvent que la jeunesse est un printemps. Charmante comparaison. Mais, nous sommes-nous déjà arrêtés à voir ce que c'est qu'un printemps?... Regardons la nature à cette époque souriante de l'année: jamais elle ne fut plus belle ni plus enchanteresse, mais aussi jamais elle ne déploya tant d'activité. La sève abondante et féconde circule au cœur des plantes; et sous cette poussée régénératrice, les feuilles naissent, les fleurs s'épanouissent, les mousses étalent leurs verts, si purs et si brillants dans les matins de rosée. Et c'est ainsi que la nature, cachant sous ces beautés éblouissantes son travail de géant, prépare les moissons et les féeries de l'automne. Frappante image de la jeunesse, qui porte en elle la sève de toutes les grandes vertus et la flamme des plus belles espérances!

Mais qu'advient-il si la jeunesse laisse se perdre tous ces trésors (suite à la page 3)

M. l'abbé Ph. Perrier aux Trois-Rivières

M. l'abbé Ph. Perrier, professeur et directeur des retraites fermées à Joliette, sera aux Trois-Rivières le premier mai, au couvent de Marie Réparatrice où il prêchera pendant les réunions particulières des premiers jours du mois.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

SAINT-JUSTIN

(De notre Correspondant)

Mariage Pepin-Lefebvre

Mercredi dernier fut béni dans notre église paroissiale, le mariage de M. Donat Pepin, à Mlle Aldéa Lefebvre. M. Thomas Pepin servait de témoin à son fils tandis que M. Augustin Lefebvre accompagnait sa fille.

L'office divin fut présidé par notre curé M. l'abbé Emile Cloutier, qui donna la bénédiction nuptiale. Le chœur des jeunes filles exécuta un joli programme de musique pendant la messe.

Entrée... Marche... orgue Chant, Veni Creator, chœur des jeunes filles.

Chant, Dieu créateur, Esprit divin, chœur des jeunes filles.

Chant, Ave Marie, de Gounod, Mlle Thérèse Bolduc.

Chant, Que le Seigneur est bon... Chœur des jeunes filles.

Chant, Ah, bénis-moi de ta divine main... Mlle T. Bolduc.

Sortie... Marche... Mlle Adéolaf Lafrenière touchait l'orgue.

Après la messe les nouveaux époux se rendirent à la demeure du marié pour y passer la journée.

Parmi les invités l'on remarquait M. et Mme Donat Pepin, les nouveaux époux, M. et Mme Thomas Pepin, M. Augustin Lefebvre, M. et Mme Pierre Pepin, Joseph Dauphinais, Mlle Valérie Lefebvre, M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

Baptêmes

Marie-Cécile Laurette, fille de M. et Mme Ovide Philibert (Eva Clément). Parrain et marraine, M. et Mme Jules Lemire.

Joseph-Jacques-Armand, fils de M. et Mme Onésime Lemire (Flora Trudel). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lemire.

Marie-Anne-Wellhelmine, fille de M. et Mme Albert Ladouceur (Gracia Lebeau). Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Joseph Massé.

Joseph-Adrien-Pierre-Paul, fils de M. et Mme Adrien Bacon (Jeanne Bacon). Parrain, Omer William; marraine, Eugénie Couture.

Marie-Laure-Jeanne, fille de M. et Mme Stanislas Démontray, (Marie-Louise Lefebvre). Parrain et marraine, M. et Mme Adolphe Lefebvre.

Joseph-Donat-Alfred, fils de M. et Mme Camille Vermette (Marie-Rose Morin). Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Vermette.

Joseph-Claude-Adrien, fils de M. et Mme Albert Gagné (Marie-Rose Hubert). Parrain et marraine, M. et Mme W.-H. Gagné.

Sépultures

Estelle Clément, fille de M. et Mme Donat Clément, décédée à l'âge de 6 ans.

Bertrand Ladouceur, fils de M. et Mme Philippe Ladouceur, fils décédé à l'âge de 2 ans et 4 mois.

Sophie Boivin, épouse de feu Denis Chevalier, décédée à l'âge de 90 ans. M. l'abbé Emile Cloutier, curé de la paroisse, fit la levée du corps et chanta le service.

Aux familles éplorées, nos sincères sympathies.

Fête de Pâques

La fête de Pâques fut célébrée avec solennité dans notre paroisse. L'église était revêtue de ses plus riches parures de fêtes. La journée débuta par une cérémonie de pénitence, communion, 43 petits enfants, dont 20 garçons et 15 filles, avaient le bonheur de s'approcher pour la première fois de la sainte table. La grand-messe solennelle fut chantée par un enfant de la paroisse, M. l'abbé Ovide Gagnon, de Québec. Le sermon fut prononcé par notre vicaire, M. l'abbé J.-B. Fessenden. "Surtout, non est hic, hic resurrexit, mais il n'est point ici." Ce sont les paroles que le prédicateur nous adresse en disant: "Il rappelle brièvement les douleurs que Jésus a endurées pour nous et nous engage à nous réjouir en ce jour avec le Christ, nous devons aussi avec lui, ressusciter, c'est-à-dire nous remettre dans la vraie voie, celle qui nous conduira vers le Ciel."

Le jour de Pâques, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à St-Barthélemy à la cabane de M.

SAINT-LEON

Divers
M. Willie Frigon, de Montréal, ainsi que M. Ernest Frigon, de Louiseville, en visite chez M. Michel St-Pierre, dimanche dernier.

M. L. Lépold et Henri Wilhelmy, de Montréal, en promenade chez M. Michel St-Pierre, la semaine dernière.

M. Antonin Giguère, de Ste-Ursule, en promenade chez son oncle M. Troféo Bergeron, la semaine dernière.

M. Albert Milot, de Louiseville, chez M. Antoni Milot.

M. et Mme Langlois et leur fillelette Jeanne, ainsi que Mlle Jeanne Ferron, de Montréal, en promenade chez Mlle Yvette et Mme Ferron, dimanche dernier.

Mlle Evelyn Chevalier, de retour d'une promenade de huit jours à Montréal.

Mlle Marie-Cécile Julien, de Charette, en promenade chez M. Henri Julien.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

Baptême

M. et Mme Freddy Ayotte, sont les heureux parents d'un fils baptisé Joseph-Noël-Léonard. Parrain et marraine, M. et Mme Anthime Ayotte.

Mme Lucien-L. Gervais est en voyage d'affaires à Québec la semaine dernière.

Mlle Gabrielle Lefebvre, de Shawinigan, passe quelques jours chez des parents.

M. Jean-Louis Roberge, étudiant à l'Académie La Salle des Trois-Rivières, a passé ses vacances de Pâques chez son père M. Nestor Roberge.

M. Albany Carrier, étudiant ingénieur forestier est allé continuer ses études à Berthierville, après une vacance de quelques jours dans sa famille.

M. Paul-Emile Duchemin, est parti pour une promenade de quelques jours à Montréal.

M. Hénri Dessureault, de Shawinigan, passe quelques jours chez son père, M. Arsène Dessureault.

M. Omer Bédard, étudiant au Collège St-Stanislas, ainsi que Mlle Flore Bédard ont passé leurs vacances de Pâques chez M. et Mme Aldem Bédard.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

Mme Wilfrid Lemire, M. et Mme Donat Lemire, des Trois-Rivières, et leurs enfants Gaston et Réal, de passage chez M. D. Lafontaine.

M. et Mme Jos. Robillard, de Montréal, M. et Mme Hervé Lafontaine, sont allés fêter à la cabane à sucre de M. Hector Arvisais à St-Paulin.

M. et Mme Aurèle Guilbert et leurs enfants des Trois-Rivières chez M. D. Lafontaine.

M. Bastien, boulanger à Ste-Ursule, vient d'acheter la terre de M. Lucien Gravel, il en a pris possession immédiatement.

Nouvelles diverses

Lundi le 26 courant a été chanté en l'église paroissiale un libéra pour le repos des âmes des défunts d'opérés dans le charnier durant l'hiver, et dont l'inhumation eut lieu à 10 heures et demie.

Le catéchisme préparatoire à la communion solennelle est commencé lundi, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants régulièrement.

Dimanche, le 19, après la grand-messe, avait lieu la réunion des membres de la St-Vincent de Paul, puis après les Vêpres, la réunion des tertiaires.

M. et Mme C. Heaton, de passage à Trois-Rivières.

M. et Mme Lp. Marselle, Mme Camille Sancier, ont fait un court séjour à Montréal.

Mlle Alice Laurent, de Ste-Anne de la Pêra, chez ses frères, les M. Laurent.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M. et Mme Hervé Lefebvre, Alfred Lefebvre, Diane Lefebvre, M. et Mme St-Jacques, de Trois-Rivières, Jos. H. Pepin, Albina et Azarias Lefebvre, de St-Justin, M. et Mme Donat Paré, de Louiseville, Gloria Paré, Wilfrid Lefebvre, Thérèse et Jacqueline Bolduc, Denis Chevalier.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

M. et Mme Joseph Lefebvre, Hervé Pepin, Gracien Paillé, Gérard et Lactitia Lefebvre, M.

La Semaine du Dimanche

Par décision des autorités religieuses de cette Province, toute la présente semaine sera consacrée à rappeler le grand précepte du repos dominical. La prédication dans les églises, des prières publiques auront lieu afin que notre peuple revienne à la sanctification du dimanche. La presse est aussi invitée à concourir à cette croisade, et dans les écoles, collèges et convents, des conférences sont faites dans le but d'inculquer à la jeunesse montante le respect d'une tradition chrétienne qui avait été tenue en honneur dans notre province catholique, jusqu'à ces tout derniers temps.

Dans une note parue dans le dernier numéro du "Canada Français" à propos de la semaine du dimanche nous trouvons une réflexion qui nous frappe. C'est celle qu'il importe de commencer d'abord par convaincre chacun de nous de l'obligation personnelle à la loi divine du dimanche. A y bien penser, c'est pourtant vrai que nous sommes descendus à ce point qu'il faille réapprendre à la population que l'observance du dimanche n'est pas plus aujourd'hui qu'autrefois, une chose facultative mais de précepte. La loi civile, si mal interprétée qu'on le veuille, nous en fait une obligation; mais la loi divine qui est bien autrement précise ne souffre même pas d'interprétation, étant claire, compréhensible et impérative.

Et alors, comment se fait-il que, chez nous, dans la province de Québec, il soit devenu nécessaire de réapprendre aux nôtres que l'observance du dimanche est une obligation personnelle qui n'exécute personne. Notre confrère du "Canada Français" déclare d'abord que l'initiative de la "Ligue du dimanche" de déclencher une semaine de propagande en faveur du saint jour, en est une intelligente et urgente; il importe d'en féliciter les Ligueurs. Et le confrère continue... Car il n'y a qu'une sérieuse campagne d'éducation qui pourra faire comprendre aux particuliers et aux autorités civiles la primauté de ce devoir (le repos dominical).

Et tout d'abord il est besoin que chacun se convainque que l'observance du dimanche lui est une obligation personnelle à laquelle il est strictement tenu. Et quand cette conviction sera partagée par chaque individu, il sera ensuite facile de rappeler aux autorités civiles qu'elles doivent continuer d'intervenir dans cette grave question qui intéresse au plus haut point la prospérité des nations. Dieu le premier servi.

Puis, la revue du Parler français rappelle que tant qu'on ne voudra pas reconnaître pleinement et publiquement les droits sacrés du Maître Créateur, on travaillera en vain à ramener sur nos bords la paix tant souhaitée. Et nous nous prenons à penser qu'il y a moins de vingt ans, cette conviction de la nécessité du respect du dimanche n'était même pas discutée dans aucun endroit de notre bonne province. Nous avons fait du chemin en sens contraire depuis.

Aujourd'hui, c'est toute une campagne qu'il faut, non pas pour forcer les autorités civiles à respecter la conviction unanime de notre population, mais bien, comme le déclare le "Canada Français", pour amener chacun à se convaincre que l'observance du dimanche lui est une obligation personnelle. Ceci semblerait dire que si les autorités civiles n'ont pas osé intervenir auprès des autorités violatrices du repos du dimanche, c'est uniquement par le fait que ces autorités doutaient de l'unanimité de volonté de la part de la population quant au repos dominical.

Or si c'était vraiment cette incertitude des autorités qui les portait à laisser violer le dimanche, nous croyons pouvoir dire qu'elle était mal fondée. Parce que, en toute vérité, notre population, sauf de malheureuses exceptions, en tient pour son dimanche, et veut encore qu'on le respecte comme nos ancêtres nous ont appris à le respecter.

Nous pouvons bien dire que de la part des violateurs de notre dimanche il y eut du cynisme, de l'audace, du mépris de nos coutumes nationales. L'étonnant, c'est précisément que ceux qui étaient placés à la tête de notre société pour nous protéger, pour défendre nos convictions, et nous faire respecter, n'ont pas jugé à propos d'intervenir auprès des industriels étrangers qui sont venus battre monnaie avec les richesses naturelles de notre province et inviter la population de nos usines à mépriser le dimanche chrétien.

Ces étrangers violateurs du dimanche, ont été laissés libres de tout faire et de tout tenter. On sait jusqu'à quels excès tyranniques ils se sont rendus. La double paie pour le travail du dimanche était déjà une invitation sordide auprès des nôtres à fouler leurs convictions religieuses en échange d'un peu d'argent. On a réussi malheureusement à corrompre un certain nombre de ces pauvres gens. On a été plus loin dans le domaine de l'impudence, et l'on a jeté à la porte des usines les ouvriers consciencieux qui refusaient de se rendre au travail le dimanche. La preuve de cela a été faite et maintes et maintes fois. L'étonnant c'est qu'un semblable excès d'ostentation ait été toléré.

Aujourd'hui que l'industrie est dans le marasme et que l'état des affaires est inquiétant, on ne travaille plus le dimanche dans nos usines, mais dans la plupart d'entre elles on ne travaille plus la semaine non plus. Mais il n'y a pas encore si longtemps que, alors que la surproduction obligeait à supprimer le travail de certains jours, il se trouvait que des usiniers incluaient le dimanche dans les seuls trois jours d'ouvrage par semaine. On voit bien là tout l'odieuse de la tactique, et l'esprit qui animait au fond les fastueux violateurs de notre dimanche chrétien dans Québec.

Nous n'avons pas à rappeler ici le précepte divin quant au respect du jour du Seigneur. Dans toutes nos églises du diocèse on a fait un appel vibrant à l'esprit de foi de notre population en faveur du dimanche. Nous avons la conviction que cet appel sera entendu.

Toute la presse vient de rapporter une profession de foi d'un homme public qui n'est pas de notre croyance. Cet homme qui joue présentement sur la scène politique un rôle de premier ordre, parlait à des jeunes gens et leur recommandait de recourir aux secours de la religion dans toutes les circonstances de la vie, et particulièrement dans les plus pénibles. La foi dans nos croyances religieuses prévient les pires excès par le courage qu'elle communique aux croyants. Sans la religion, la vie ne signifie rien, disait le premier ministre du Canada à ses jeunes auditeurs. A notre époque, disait-il, où des occasions de toutes sortes sont données pour vous instruire, vous n'avez aucune excuse de rester ignorants. La science est à la base du succès. Mais par-dessus tout, conservez la foi.

"Vous n'arriverez peut-être pas au succès matériel, disait encore celui qui est à la tête du gouvernement de ce pays, mais votre exemple aura une influence sur tous ceux qui vous entourent. Nous vivons dans un siècle de doute, de méfiance. Quel doit être notre appui? La foi de notre enfance. Voilà notre bien le plus précieux. Le seul moyen de vaincre toutes les difficultés, de triompher de tous les obstacles, c'est de nous retrancher derrière nos idées religieuses."

Voilà des paroles qui viennent d'un homme qui n'est pas catholique mais qui sait la force que doit avoir la conviction religieuse pour la prospérité et la paix d'une nation.

Cette nécessité de la foi religieuse est plus rassurante pour le bonheur du peuple, que la doctrine infernale que prêchent actuellement les hallucinés de Russie. Il faut que la religion soit à la base de nos actes, de nos actes officiels, de nos actes publics, comme de nos actes privés. Nous qui avons le bonheur de posséder la foi catholique, nous savons mieux que tout autre combien cette sécurité de la foi offre de garantie de paix sociale. Et précisément, parce que nous avons tant besoin de foi religieuse, nous avons besoin qu'on nous garde intact notre dimanche catholique dans la province croyante de Québec.

Notre population a besoin de se réunir auprès des chaires de nos églises pour recevoir l'enseignement divin qui donne aux familles les véritables règles de vie, et au peuple, le moyen d'être juste dans ses rapports sociaux, et surtout d'être digne dans ses rapports avec son Créateur.

A l'heure même où la dépression économique semble désespérante, nous avons besoin de nous rappeler la promesse divine faite aux nations respectueuses des lois du Seigneur. Rendons à Dieu le culte de son dimanche, et espérons en un retour de prospérité.

Joseph BARNARD

La doctrine communiste est absurde

C'est ce que démontre le R.P. P.-A. Dugré, S.J., dans une causerie au poste CKAC.

LE DROIT DE PROPRIÉTÉ.

Le R.P. Dugré, S.J., recteur du séminaire de l'Immaculée Conception, a inauguré la campagne d'éducation sociale catholique de l'École sociale populaire au poste CKAC samedi soir dernier. Voici le texte de l'intéressante causerie qu'il a faite à cette occasion.

—Grâce aux Russes, le communisme est à l'ordre du jour, même dans notre pays. Ce soir, oublions un peu les Russes et parlons du communisme en général, car le communisme existait bien avant le bolchévisme. Il y a plus de 50 ans qu'on le réfute dans nos classes de philosophie.

—Le communisme, en effet, c'est le socialisme intégral, poussé jusqu'à ses dernières conséquences. Préparé par la théorie du contrat social de J.-J. Rousseau, la doctrine socialiste fut élaborée au cours du XIXe siècle et reçut sa forme la plus complète du socialisme allemand Karl Marx, mort en 1883.

Dogme du communisme

—Le dogme principal du communisme consiste à nier aux individus le droit de propriété, pour le réserver à l'ensemble des citoyens. "Tout appartient à tous," disent les communistes; la propriété personnelle est un vol, par lequel un individu accapare ce qui appartient à tout le monde.

—En conséquence de ces principes les communistes cherchent à généraliser partout l'empire de l'Etat sur les moyens de production, ils ont souvent réclamé l'étatisation de tous les moyens de transport, chemins de fer, chars urbains, marine marchande; ils ont même demandé à l'Etat de s'emparer des mines de fer et de charbon, d'exploiter lui-même les grandes aciéries et les grandes filatures. En Russie, ils rêvent de réaliser jusqu'au bout le plan de Karl Marx, non seulement les mines, les puits de pétrole, les forêts, les usines et les moyens de transport sont aux mains de l'Etat, mais on n'a pas reculé devant le socialisme agricole, qui s'empare de la terre du cultivateur et la lui fait exploiter au profit du public. On va plus loin: vous n'ignorez pas que les bolchévistes, nient à l'homme le droit d'avoir une femme, nient aux enfants un droit particulier aux soins de leur mère. "Tout appartient à tous," répètent-ils.

—Voilà le communisme poussé jusqu'à ses dernières conséquences.

Une ineptie

—Que penser de cette théorie? —Pour mieux le juger, transportons-la dans des domaines qui nous sont familiers.

—Voici une de nos familles pauvres où les enfants n'ont pas, comme les riches, leurs instruments de jeux. Que faire? Les petits garçons vont s'en fabriquer. Avec des débris de caoutchouc et des bouts de ficelle, ils se feront des balles; avec des bâtons, ils se feront des "moineux"; avec des feuilles de tôle et des douilles de vieilles barriques ils se feront des traîneaux pour glisser dans nos côtes. Demandez à ces enfants à qui appartiennent ces jouets. Sans avoir étudié la philosophie, ils vous diront, comme tous les philosophes catholiques, que ces jouets sont à eux, parce qu'ils les ont fabriqués, parce que c'est le fruit de leur travail. Le communiste, lui, pour être logique, devra dire que ces jouets appartiennent à tout le monde.

—Montons plus haut. Voici un ouvrier, un explorateur, un colon, un chasseur, sur un terrain qui n'appartient à personne, avec du bon bois que personne ne réclame, il a construit une cabane. A-t-il le droit d'y habiter à l'exclusion de tout autre? Nous disons: oui, logiquement, le communiste doit dire: non.

La négation du bon sens

—Mais voici que cet ouvrier ajoute un étage à sa cabane. Un locataire se présente: le bâtisseur a-t-il le droit d'exiger une retribution, un prix de loyer pour lui laisser occuper le haut de sa maison? Nous disons: oui; le communiste dirait non, parce que, d'après lui,

un homme a le droit, tout au plus, à ce dont il a besoin. Or, on n'a pas besoin de deux étages pour habiter tout seul.

—Poussons plus loin. Le tâtis-seur se marie, il a des enfants, puis il meurt. Après sa mort, un communiste se présente et veut occuper sa maison. Toute la famille se soulève: "Cette maison est à nous protestent les enfants; notre père nous l'a laissée". Ont-ils raison? Nous disons: oui; le communiste dirait non, car il n'admet pas le droit à l'héritage. Tout ce que nous venons de dire d'une cabane à la lisière du bois ou dans la banlieue des villes, est aussi vrai d'une maison de dix étages en plein cœur de Montréal, d'une usine, d'un chemin de fer.

—Autre supposition, nous sommes au nord-ouest Canadien, avant 1870.

—La terre n'est à personne. Les

Indiens et les M-tis y chassent dans la plaine les grands troupeaux de bison. Or, voici qu'un évêque cléricoyal et des missionnaires avisés, un Mgr Taché, un curé Ritchot, des Pères Oblats, conseillent aux M-tis de se choisir des champs pour la culture, d'y construire des maisons. Les M-tis obéissent encrendent d'un trait de chaque terre de grandeur raisonnable et les cultivent. Ces terres sont-elles à eux? Nous disons: oui; les communistes diraient: non!

Le droit de propriété

—Voilà donc notre doctrine sur le droit de propriété: nous disons que c'est un droit naturel, qu'il répond aux instincts de notre nature, comme aux dictées de notre raison, qu'il est nécessaire au développement normal de l'humanité, qu'il est voulu de Dieu, pour stimuler l'ardeur au travail, pour assurer la paix sociale, la subsistance présente et future des individus et des familles.

—Deux titres primordiaux constituent le droit de propriété: le travail, l'occupation ou prise de possession d'un bien qui n'appartient à personne. Les titres secondaires sont le don, l'achat, l'héritage. Le travail donne, sur l'objet fabriqué, un droit réel, bien que rarement exclusif. D'ordinaire, en effet, le travail de l'ouvrier ne donne pas à l'objet toute sa valeur. La matière première est estimable à prix d'argent; dans la grande industrie, il faut des plans, des modèles, une machinerie considérable, des ateliers, surtout des débouchés pour la marchandise. Tout cela exige de la coopération, des risques, des capitaux, qui doivent être rémunérés. Pour dénouer tous les droits sur l'objet, le principal coopérateur achète d'ordinaire les droits des autres, et nous avons ainsi le régime du capital et du salariat. C'est la collaboration de tous, pour le plus grand bien de tous.

A l'encontre de nous

—A l'encontre de ce système, les communistes veulent un partage égal des responsabilités et des profits. Évidemment ils aboutissent à des conséquences injustes et désastreuses. En effet, le travailleur n'est plus, par eux, rémunéré selon son mérite. L'ouvrier habile et diligent ne reçoit pas plus que le paresseux et l'incompétent. De plus, le communisme fait disparaître le plus efficace stimulant qui soit offert à l'homme: l'espoir d'un gain qui lui permettra d'assurer son avenir et de fonder un foyer.

—Plus de cette saine ambition qui pousse l'homme à se perfectionner dans sa profession, à mener une vie sobre, à économiser, à tenter des entreprises bienfaisantes, dans l'espoir de s'assurer l'aisance et la considération de ses concitoyens.

—Songez maintenant aux révoltes intimes de l'agriculteur qui se voit enlever la propriété de la terre ancestrale et le surplus de ses récoltes. Quel intérêt aura-t-il désormais à fertiliser le sol, à drainer les champs, à améliorer ses troupeaux, à augmenter sa production? C'est la routine et l'incertitude qui remplaceront tout de suite l'esprit de travail et de progrès.

Vers la médiocrité

—Ainsi le communisme, en supprimant l'appât du gain, supprime l'annulation et favorise la médiocrité. Pour réussir, il devrait d'abord faire disparaître les vices de notre nature, combattre la paresse, l'ivrognerie, l'inconstance... Vous savez qu'il a bien d'autres soucis. —Au fond, le communisme poursuit un rêve impossible: l'égalité de tous les hommes. Ne pouvant élever, le communiste veut ra-

baisser les autres et par là tout niveler. Il n'y réussira pas; car les hommes ne peuvent pas être égaux.

—Voyez, par exemple, une classe de tout petits, dans nos écoles. Au début de l'année, ils sont tous égaux, ils ne savent rien. Mais un mois plus tard les inégalités paraissent: il y a déjà des premiers et des derniers, des têtes et des queues. A l'atelier, c'est la même chose: vous rencontrez toujours des ouvriers adroits, appliqués, qui réussissent partout; et vous en rencontrez de gauches, de faibles, de malades, de fainéants, qui semblent nés pour la malchance et pour la banqueroute. Et puis les aptitudes des uns varient, l'âge varie, l'apprentissage n'est pas le même. La diversité est partout, l'égalité ne se trouve nulle part. Si vous donnez à tous un traitement égal, ce ne sont pas les médiocres que vous encouragez, ce sont les bons que vous découragez.

Cause du mal

—Avant de terminer, il faudrait dire un mot de la grande objection des communistes: il y a des riches trop riches et des pauvres trop pauvres.

—Le temps ne me permet pas de justifier la Providence divine, qui a certainement voulu les inégalités de fortune. Ce que je veux dire, cependant, c'est que le moyen d'enrichir les pauvres n'est pas d'appauvrir les riches. Souhaitons plutôt que tous les riches soient de bons riches, conscients du rôle qu'ils doivent remplir pour le bien de la société, ayant assez de détachement pour s'en acquitter de grand cœur. Et puis, disons sans crainte, que les riches sont nécessaires au bien général. Comment nos grandes entreprises de chemins de fer, de canaux, d'électrification, auraient-elles pu surgir si ce n'était grâce à des hommes capables de les concevoir, disposant de ressources suffisantes pour les exécuter? Au fait, que reproche-t-on actuellement aux riches? C'est de ne pas donner d'ouvrage aux pauvres. Mais pour faire travailler à perte et accumuler les déficits, il faut des réserves considérables, il faut des riches très riches.

Ayons de l'ambition

—Concluons en reconnaissant les bienfaits, non pas de ce qu'on appelle avec tant d'ardeur le régime capitaliste, mais de ce que nous appelons, nous, le droit de propriété par opposition au communisme. Efforçons-nous de grandir dans notre classe ouvrière et bourgeoise le prestige du propriétaire. Cultivons chez tous, chez les jeunes gens en particulier, l'ambition de posséder leur maison, d'y être chez eux, d'y établir une famille jouissant d'une noble indépendance. C'est l'assise la plus solide qu'on puisse donner à une nation saine et pacifique.

Au cercle d'Etudes du Séminaire

"J'ai bien le temps"

(suite de la page 1)

sors qu'elle recèle et qui ne demande qu'un peu d'énergie, de travail sérieux pour porter des fruits? Qu'advient-il et cela est plus grave encore: si la jeunesse épuise ces forces intérieures en les orientant vers les plaisirs? Évidemment, c'est bouleverser la logique et faire de la jeunesse, qui est une préparation à la vie, une course effrénée et certaine à la mort prématurée.

—Donc la jeunesse est une préparation à la vie de demain: préparation pour le monde d'abord, puis préparation pour le ciel.

—Dans le siècle où nous vivons, on l'individualisme s'affirme de plus en plus, ce sont les forts qui triomphent. Ce sont les forts, c'est-à-dire les hommes de caractère, qui ont des convictions solides, qui marchent vers un but. On se plaint souvent, de nos jours, de la difficulté de vivre dans les classes professionnelles: "les carrières sont encombrées," dit-on. Je concède, la chose est évidente. Mais, pourquoi sont-elles encombrées? —Voilà qui est différent. C'est qu'il y en a trop peu qui visent plus haut que le niveau ordinaire des choses, trop peu qui essaient de marcher de l'avant, de se dépasser, si possible. Ce qui arrive le plus souvent, c'est qu'on se cantonne dans une modeste médiocrité, et l'on vit, ou plutôt on se laisse vivre au petit bonheur, au dépend de la société, à la façon des parasites. Il est innombrable le troupeau de médiocres, voilà pourquoi les car-

rières libérales sont encombrées. Il y a une classe, dans la société intellectuelle qui ne connaît pas l'encombrement, c'est la tête, la place de l'élite.

—De celle-là, par exemple, on pourrait bien dire: La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. C'est que la tête requiert de véritables hommes, des hommes, qui, par leur intelligence et leur initiative, sont capables de dominer la masse et surmonter le flot des idées. Or des hommes comme ceux-là ne s'improvisent pas du jour au lendemain: et l'on y songe si peu quand on est jeune.

—Soyons-en convaincus: si nous voulons arriver à de grandes choses dans la vie, et ce doit être l'ambition de chacun, il nous faut proportionnellement une grande préparation. La jeunesse est ce temps de préparation. Si nous gaspillons ces heures précieuses, c'est tout notre vie que nous gâchons, c'est tout notre beau rêve d'avenir qui s'évanouit.

—Pourquoi, dans la vie, tant de surprises, tant de déceptions et de découragements parfois? C'est parce qu'on n'a pas su prévoir les obstacles. On était jeune, on avait bien le temps de penser à cela. Afin d'éviter de tels malheurs, ne nous laissons pas leurrer par les sophismes, armons-nous pour la vie, préparons la lutte. C'est plus que jamais le temps propice. "Dum tempus habemus operemur bonum," nous redirait S. Paul, si il revenait parmi nous.

—Aujourd'hui, nous sommes au collège, nous avons un programme d'études à remplir: c'est la notre devoir. Et bien, accomplissons-le, ce devoir, non par esprit de contrainte, en nous laissant tirer l'oreille, mais par prévision pour l'avenir, et avec toute l'ardeur dont nous sommes capables. Ayons cette passion de savoir, recherchons la vérité et la lumière, orons, en un mot, notre intelligence, afin de la mettre plus tard au service du bien.

—Formons aussi notre caractère, notre volonté. La volonté est nécessaire dans la vie, elle est indispensable. Sans elle, en effet, plus rien qui vaille, puisque l'écrit, qui est le but de la vie, sans la volonté, c'est comme un vase fêlé. On peut l'emplit de l'eau la plus fraîche et la plus pure, il ne contiendra jamais une goutte, il est fêlé. Il en est beaucoup, dans le monde, de ces vases fêlés. De ces hommes qui possèdent toutes les qualités voulues pour devenir des quelqu'un et qui ne sont rien, pourquoi? Parce qu'ils n'ont pas de volonté. Et demandez à ces gens comment il se fait qu'ils ne peuvent pas vouloir. S'ils sont sincères, ils vous répondront bien souvent avec une tristesse navrante: "J'ai perdu mon temps, ma jeunesse et ma vie, pour avoir négligé de former ma volonté, alors, que j'étais jeune. Aujourd'hui, il est trop tard." Ils avaient bien le temps eux aussi la volonté, sachons-le bien, ne s'improviser pas, elle s'acquiert. C'est une arme terrible que chacun doit forger sur sa propre enclume. Ne tardons pas à nous la procurer cette arme, et, pour cela, commençons dès maintenant à frapper sur le fer tandis qu'il est encore chaud. "C'est bien beau, me répliquera-t-on de parler de volonté; mais, enfin, qu'est-ce donc qu'il faut vouloir?" — Je vous dirai: ayez d'abord des convictions fermes et sincères, un idéal grand, noble, généreux, et concentrez-y tous vos efforts. "Il faut, dit le grand philosophe Ollé-Laprune, vouloir peu de choses, mais des choses de valeur bien précises; ensuite, c'est de vouloir ce peu malgré tout." Voilà la vraie méthode de la volonté, de la vie.

—Enfin, pour ne pas perdre notre temps, il nous faut encore préparer notre carrière; et c'est une affaire de la plus haute importance. —Un chrétien de nos jours, Ernest Hello, a écrit à ce sujet: "Je suis effrayé de penser que la vie tout entière d'un homme dépend de deux ou trois ans et de deux ou trois ans non prononcés de seize à vingt ans. Qui on non, veux-tu de ce travail, de cette position, de cette alliance, de cette profession? Vous répondez et tout est dit. Carrière fixée, peut-être insupportable; travail fixé, peut-être impraticable; foyer fixé, peut-être intolérable. C'est dit, c'est fait, ce sera jusqu'au dernier jour."

—Que ce malheur ne soit jamais le nôtre, chers amis. Recherchons d'abord la vocation que la divine Providence nous a donnée, en consultant nos aptitudes, nos capacités, l'attrait que nous nous sentons de préférence pour certaines vocations. Ensuite, sous le regard de Dieu préparons consciencieusement la carrière entrevue, par la prière d'abord, en demandant les

lumières de l'Esprit-Saint, en nous confiant à la Très Sainte Vierge, la Mère du Bon Conseil, l'Étoile du Matin; par la pureté de notre vie, en gardant l'état de grâce; par le travail, nous souvenant que "chaque poste dans l'existence est une conquête; par de prudentes consultations auprès de notre directeur, qui a mission et grâce pour nous éclairer; enfin par une absolue confiance en Dieu, en nous laissant guider par sa main paternelle, en nous tenant près de son Cœur, ce grand cœur qui a tant aimé les hommes et surtout les jeunes gens.

—Nous avons dit plus haut que la jeunesse est une préparation pour le monde d'abord, mais surtout pour le ciel. Et c'est ici que nous devons réaliser la grande maxime: "Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme." Sauver son âme, voilà la fin suprême de la vie, et "tout doit être subordonné à cette fin, projets, emplois, travaux, peines et joies."

—Dans le domaine matériel, la plupart des hommes sont appelés à lutter pour gagner leur pain et se tailler une place au soleil. Un petit nombre toutefois, pourvus de fortune et dépourvus d'ambition, échappent à la loi commune de la lutte pour la vie corporelle. "Mais dans la vie morale, personne —si ce n'est ceux qui meurent avant d'avoir vécu— personne n'est soustrait à la nécessité de combattre. En effet, pour vivre moralement, il nous faut sans cesse lutter contre nos mauvais penchants, contre les tentations extérieures qui se pressent si nombreuses, surtout autour du jeune homme pour l'illusionner et le faire tomber. Cependant la lutte dans ce dernier domaine diffère de beaucoup de l'autre. Il se peut que, dans l'ordre matériel, les difficultés soient parfois au-dessus de nos moyens d'action; mais, dans l'ordre moral, de par la volonté de Dieu, les obstacles sont toujours proportionnés à nos forces. C'est donc blasphémer qu'il se dise comme plusieurs: "qui eux c'est présentement ont perdu leur temps"—"C'est plus fort que moi!" Le mot "impossible" n'existe pas pour un chrétien.

—Il n'est pas besoin cependant, pour persévérer dans la voie de la morale, d'accomplir des actes d'héroïsme, de vivre en ascète, de faire des mortifications extraordinaires, non, il suffit simplement de suivre la règle dictée par son devoir et sa conscience, de bien faire les petites choses, de les faire dans une grande pensée. Il existe un moyen très simple de faire servir toutes nos actions, si petites qu'elles soient, à notre salut: c'est de les surnaturaliser. Nous avons un devoir à accomplir, une récréation à prendre, un règlement à observer, pourquoi ne pas agir dans un esprit chrétien, dans le but de faire servir toutes nos actions à notre avancement moral, dans le but plus grand encore d'accomplir la sainte volonté de Dieu. Car, ne l'oublions pas, tout compte pour Dieu, rien de petit à son service. Ce n'est pas pour avoir étonné le monde par des actions d'éclat et de grands miracles que la petite Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus fut placée sur les autels; c'est pour avoir surnaturalisé ses moindres actions en les offrant à Dieu par obéissance et par amour. Faisons de même; et sans prétendre à la même faveur, nous pourrions du moins espérer notre salut éternel, la sublime fin pour laquelle nous avons été créés.

—Enfin, comme conclusion, retenons cette maxime: "L'homme récoltera dans sa vieillesse ce qu'il aura semé dans sa jeunesse." Semons, chers jeunes gens, semons le bon grain en abondance... la récolte est difficile de nos jours. Ne perdons pas une parcelle du trésor si précieux qu'est le temps de notre jeunesse. Car le temps passe très vite, et, quand on le perd, on ne le rattrape jamais. "Quelle tristesse de se dire plus tard: "Si j'avais voulu..." Si j'avais bien employé mon temps?" Il y a une mélancolie profonde dans ces paroles de Horace Mann: "Perdu, entre le lever et le coucher du soleil, deux heures dorées ornées chacune de soixante petits diamants. Aucune récompense n'est offerte, car elles sont perdues pour jamais".

—Après cela, chers amis, ne serait-il pas absurde de redire encore: "J'ai bien le temps"? Nous sommes jeunes, profitons de notre jeunesse, travaillons à devenir tels que l'on est en droit d'attendre de nous des hommes d'élite qui serviront avec honneur l'Eglise et la Patrie.

Roméo Forcier,

Au Cercle d'Etudes, le 21 avril 1931
—Belles-lettres "A"



De la Lecture pour tous, Jeunes et Vieux

Le centenaire de la machine à coudre

L'inventeur Barthélemy Thimonnier, qui mourut dans le dénuement, en 1857, était originaire de Lyon.

On embarrasserait sans doute fort la plupart d'entre nous en leur demandant le nom de l'inventeur de la machine à coudre. Répondons donc que c'est à un Français originaire de Lyon, Barthélemy Thimonnier, qu'est due la première machine, dont descendent les remarquables outils qui se trouvent aujourd'hui dans presque tous les foyers et qui ont si profondément transformé l'industrie de la confection. Une occasion nous est offerte d'évoquer son nom: il y a cent ans, exactement le 13 avril 1831, il faisait breveter son invention.

Autres tentatives: — Ce n'était pas la première fois qu'il était tenté d'exécuter mécaniquement des travaux de couture. Le plus ancien appareil imaginé à cet effet est probablement celui que les Anglais Thomas Stone et James Henderson firent breveter en France en 1814. Il était destiné à imiter la couture à la main, et son aiguille traversait l'étoffe de part en part en effectuant le point de surjet. Il n'eut aucun succès parce que sa construction reposait sur un principe dont l'application présentait de grosses difficultés. Il ne fut possible d'obtenir des résultats satisfaisants que lorsque, au lieu de faire passer l'aiguille au travers du tissu, on se contentait de l'y enfoncer légèrement en la maintenant toujours du même côté. Tel fut précisément le système qu'inaugura Thimonnier.

Le grand inventeur: — On a retracé la vie curieuse et banale à la fois de ce grand inventeur. Il naquit en 1793 à l'Arbresle, dans la Rhône, où son père possédait une petite teinturerie. Il s'établit ailleurs tout d'abord à Amplepuis, puis vint se fixer à St-Etienne en 1825. C'est à cette époque qu'on le vit employer ses loisirs à de longues et patientes recherches mécaniques. Il passait pour un original, ce qui naturellement ne le décourageait pas. En 1830, comme nous l'avons dit, il parvenait à réaliser son rêve.

Sur le chemin de la fortune: — Un an plus tard, on le trouve à Paris, sur le chemin de la fortune. Il s'entend avec une maison d'équipements militaires, et bientôt les commandes affluent à l'atelier où fonctionnent 8 machines. Mais voici que tout croule soudain. Thimonnier n'avait pas prévu l'opposition des tailleurs parisiens de ce temps. « Ces machines qui concurrencent durement les couturières et les tailleurs parisiens, dirent-ils, vont enlever leur gagne-pain à des milliers de travailleurs! Thimonnier n'est donc qu'un affameur du peuple! » Un jour, une bande d'énergumènes envahit l'atelier et met hors d'usage les couseuses mécaniques. Et Thimonnier est obligé de fuir.

Années difficiles: — Il passe alors quelques années difficiles. On le voit voyager à pieds, faute d'argent, et donner en cours de route des représentations en guignol lyonnais et des démonstrations de sa machine à coudre. Car rien ne le rebute et il perfectionne son œuvre. En 1845, il trouve un associé et fonde une fabrique. Les machines qui en sortent sont vendues au prix très bas de 50 francs.

En 1848, il prend un nouveau brevet, pour le « couso-brodeur » qui permet de broder et coudre tous genres de tissus à la vitesse de 300 points à la minute. Mais les événements politiques viennent entraver de nouveaux ses projets et, de guerre lasse, il cède sa patente à une compagnie de Manchester, tout en continuant essais et recherches en vue de perfectionner l'invention à laquelle il a consacré ses forces.

Triste fin: — Mais la lutte, le travail, la misère l'avaient épuisé avant le temps; il mourut presque de dénuement à Amplepuis, le 5 août 1857.

Utilisation pratique: Ce sont les mécaniciens des Etats-Unis qui, en simplifiant et en améliorant l'œuvre de notre compatriote devaient la rendre d'une utilisation pratique. L'invention de la ma-

chine à coudre à navette par Elias Howe (1846) fut, à ce point de vue, décisive. Depuis, les mécaniciens de tous les pays ont rivalisé d'ingéniosité pour créer des modèles de plus en plus perfectionnés.

Diverses machines: — On sait qu'on distingue les machines à mains et les machines au pied. Les unes et les autres sont montées sur socle en bois ou en fonte. Une manivelle, ou un volant, entraîne un arbre qui transmet le mouvement d'une part à l'aiguille et au tendeur porté par le bras de l'appareil et, d'autre part, à la navette disposée sous le plateau.

D'autre part, on distingue les machines à navette « bilabiale vibrante », les machines « rotatives oscillantes » et les machines à « navette centrale ».

Les premières possèdent une navette et un porte-navette montés sur pivot de marche avant et arrière et exécutent des points de couture réguliers à une bonne vitesse, et elles peuvent se transporter facilement.

Les machines rotatives oscillantes travaillent plus rapidement que les précédentes et sont indiquées pour les couturières de profession. Elles sont munies d'un levier qui permet à l'ouvrière de lever le « pied de biche » par un simple mouvement du genou, sans lâcher son ouvrage des mains.

Enfin, les tailleurs, ateliers de couture et confectionneurs se servent beaucoup des robustes machines à navette centrale, à cause de leur débit rapide et puissant. Les navettes sont remplacées par des boîtes à canettes immobiles contenant une grande quantité de fil. L'adjonction de guides spéciaux permet d'effectuer les travaux de couture les plus variés, tels que: ourlets à jour, broderie des étoffes, pose de soutache, broderie à la chenille ou piqûres d'otage.

A l'électricité: — Mentionnons enfin l'extension très intéressante prise depuis quelques années par les machines à coudre électriques.

Tous ces progrès étaient en germe dans l'invention de Thimonnier. Ne mérite-t-il pas une pensée de la part des ménagères et des confectionneuses dont il a tant facilité la tâche?

Un record universel de la vitesse

Le major Campbell, recordman du monde de la vitesse, vient d'être nommé « chevalier par le roi d'Angleterre. C'est très bien.

C'est près de 490 kilomètres à l'heure qu'a réalisé le major Campbell dans son automobile. Cela fait plus de 160 mètres par seconde. (Le mille anglais équivaut à 1 kilomètre 609 mètres.)

Pour honorable que soit cette vitesse à l'échelle humaine, qui est très médiocre échelle, elle est dépassée par beaucoup d'autres. On obtient, au sortir des bouches de feu, on des vitesses de plusieurs centaines de mètres par seconde. Celui de la Bertha avait une vitesse initiale d'environ 1,200 mètres par seconde. Les électrons qui, dans les lampes de T.S.F., transmettent, pour la joie ou l'ennui des auditeurs, les auditions radiophoniques et qui, dans les tubes cathodiques, produisent nos rayons X, ont des vitesses bien supérieures encore qui atteignent des dizaines de milliers de kilomètres par seconde, et, en certains cas, approchent même la vitesse de la lumière (300,000 kilomètres par seconde.) Mais on ne peut dire qu'il s'agisse là vraiment de vitesses matérielles, les électrons n'étant pas des objets matériels, au sens où l'on entend couramment ce mot.

Si l'on veut s'en tenir aux vitesses des objets matériels, c'est dans les astres qu'on rencontre les plus grandes. La vitesse avec laquelle la terre tourne autour du soleil est d'environ 30 kilomètres par seconde et 300 fois supérieure à celle du major Campbell. Vénus et Mercure marchent encore plus vite.

Mais ce sont des astres encore beaucoup plus lointains qui nous ont révélé les vitesses matérielles les plus étonnantes; ce sont surtout certaines nébuleuses.

Ces vitesses sont mesurables grâce à certaines modifications qu'elles impriment aux ondes lumineuses que nous recevons de ces as-

tres. La comparaison suivante fera comprendre — du moins je l'espère — le principe merveilleusement ingénieux de cette méthode de mesure des vitesses; imaginons un phare placé en plein Océan et le long duquel les ondes de la houle viennent successivement se briser; le gardien du phare remarquera que chaque onde qui arrive précède la suivante de 10 secondes par exemple; la « fréquence » des ondes de la houle est donc toutes les 10 secondes. Mais imaginons que notre phare soit un bateau-phare et se déplace à la rencontre de la houle; en ce cas il ne s'écoulera plus 10 secondes, mais un peu moins, 9, 8, 7, ou 6 secondes (selon la vitesse du bateau-phare) entre le choc de deux ondes successives sur lui si, par exemple, la vitesse du bateau-phare est égale à celle de la houle, c'est toutes les 5 secondes que celle-ci heurtera le phare; il s'écoulera, au contraire plus de 10 secondes si le bateau-phare se déplace dans le même sens que la houle et fuit devant elle.

Eh bien! ce qui est vrai des ondes de la houle l'est également des ondes lumineuses. Or, celles-ci sont, elles aussi, caractérisées par leur fréquence; par exemple, une certaine onde lumineuse qui provient de l'étoile étudiée à une certaine fréquence que permet de mesurer le spectroscopie. Selon que cet astre se rapproche de nous ou s'en éloigne, cette onde lumineuse de l'hydrogène astral aura sa fréquence augmentée ou diminuée d'une petite quantité que montre le spectroscopie et qui nous indique immédiatement la vitesse de l'astre.

Or, appliquée récemment à certaines nébuleuses — grâce à la photographie spectroscopique et à des durées de pose qui atteignent 50 heures — cette méthode merveilleuse a fourni des révélations tout à fait stupéfiantes. Certaines nébuleuses, parmi les plus éloignées de nous, ont des vitesses extraordinaires et qui atteignent plusieurs kilomètres par seconde. Tous les records ainsi observés viennent d'être battus par une petite nébuleuse très faible située dans la Grande Ourse et qui s'éloigne de nous avec une vitesse de 11,500 kilomètres par seconde (41 millions de kilomètres à l'heure).

Tel est le record de la vitesse d'un être matériel actuellement observé dans l'univers. Mais on ne peut pas dire bien au contraire — que notre siècle est celui de la vitesse puisque cette nébuleuse rapide est à une distance de nous telle qu'il faut 75 millions d'années à sa lumière pour nous parvenir. C'est donc il y a 750,000 siècles que le record qui vient d'être chronométré par les astronomes a été battu.

— Charles Nordmann.

Vos mains

Un bon nombre de maladies sont causées par des bactéries ou des germes. Si nous pouvons réussir à interdire l'entrée des germes dans nos corps, nous n'avons pas à les craindre, parce qu'ils ne peuvent nous nuire qu'en pénétrant dans l'organisme. Ils entrent ordinairement par la voie de la bouche, c'est-à-dire, nous les mangeons ou nous les buvons.

Un excellent moyen de nous sauvegarder contre les assauts des germes, c'est de nous surveiller les mains, car c'est en portant les mains malpropres à la bouche que nous arrivons à y introduire les germes.

Nos mains sont souillées cent fois par jour puisque nous nous en servons du matin jusqu'au soir, et elles viennent ainsi en contact avec des objets malpropres. Elles ramassent donc des bactéries, parmi lesquelles il y en est qui causent les maladies. Si ces bactéries restent sur les mains, elles ne causent aucun tort, parce que la peau intacte les empêche de pénétrer dans le corps. Ce n'est que lorsqu'elles sont déposées par les mains dans le nez ou dans la bouche qu'elles sont à craindre.

Il est dangereux donc de porter les mains à la figure, de nous ronger les ongles, ou d'humecter nos doigts avec la salive pour tourner les feuilles d'un livre. Nous devons toujours nous laver les mains avant de manipuler les aliments ou avant nos repas, afin de ne pas déposer sur nos aliments les germes qui peuvent se trouver sur nos mains.

Il faut faire attention donc à ces deux points importants. D'abord,

nous ne devons jamais porter nos mains à notre figure que lorsque nous nous servons de notre mouchoir ou de notre brosse à dents. Comptons le nombre de fois que nous nous touchons inutilement la figure avec les mains, et tâchons de nous corriger de cette habitude. En second lieu, lavons-nous toujours les mains avant de manger ou de manipuler les aliments, et séchons-les avec notre propre serviette. La serviette commune répand les bactéries et nous ne devons jamais nous en servir.

Ce sont là deux puissants moyens de prévenir la maladie.

Mois tragique

S'il est vrai que l'histoire se répète, le mois d'avril peut fort bien être, encore cette année, témoin de quelque grande catastrophe.

En effet, de nombreux événements tragiques se sont produits pendant ce mois qui est pourtant celui du gai soleil, du renouveau, du printemps qui renait, de la joie dans les cœurs.

Hélas! que de désastres, que de calamités sont venus obscurcir son horizon! Des guerres, des épidémies, des naufrages, des conflits, des révolutions!

Parmi les grandes tragédies survenues sur notre globe pendant le

mois d'avril, on peut citer les suivantes:

Destruction par le feu de la ville de San Francisco, le 18 avril 1906; des centaines de personnes périrent et il y eut pour 850,000,000 de dommages matériels.

Révolte des bagnards de l'Ohio à Columbus, qui mirent le feu au pénitencier; 318 prisonniers furent brûlés vifs, le 21 avril 1930.

Destruction de la ville de Hull, province de Québec, le 6 avril 1900; 3,000 maisons brûlées.

Incendie de la ville de Toronto, le 10 avril 1904, alors que les flammes firent pour 88,000,000 de dégâts.

Le président MacKinley, des Etats-Unis, déclara la guerre à l'Espagne, le 24 avril 1898.

La Russie déclara la guerre à la Turquie, le 24 avril 1778.

La bataille de Lexington, qui déclencha la révolution américaine, eut lieu le 19 avril 1775, après la fameuse chevauchée de Paul Revere.

La guerre de Sécession éclata le 15 avril 1861.

Napoléon Bonaparte, empereur des Français, ayant abdiqué le 10 avril 1814, fut exilé sur l'île d'Elbe le 28 avril de la même année.

Le fameux «Titanic», le plus gros transatlantique du temps, réputé insubmersible, frappa une banquise en approchant Terre-Neuve et coula en quelques minutes, le 15 avril 1912, engloutissant dans l'océan 1117 passagers.

Le navire «Sultana» coula dans le fleuve Mississippi le 27 avril 1855, après une explosion de ses chaudières, causant la mort de 1,850 hommes de troupe de l'Etat américain.

La grande épidémie de fièvre bubonique de Londres éclata le 26 avril 1665, causant la mort de 68,596 personnes, la plupart de la classe pauvre.

Le président Abraham Lincoln fut assassiné le 14 avril 1865, au théâtre Ford de Washington, en assistant à une représentation alors que la guerre civile venait de prendre fin. Son assassin fut

John-Wilkes Booth.

Le grand fleuve Mississippi sort de son lit au printemps de 1927, au début d'avril, inondant une superficie de 20,000 milles dans l'Arkansas, la Louisiane, le Mississippi, le Missouri, le Tennessee et le Kentucky.

Voici quelques désastres survenus dans les mines des Etats-Unis tous au mois d'avril: A Little-town, Alabama, 128 mineurs tués, 8 avril 1911; à Pinleyville, Virginie, 115 mineurs tués, le 23 avril 1912; à Ecceles, Virginie, 181 mineurs tués, le 28 avril 1914; dix ans après, jour pour jour, 11 mineurs périrent à Benwood, Virginie; 94 mineurs sont tués à Everettsville, Virginie, le 40 avril 1927.

Il est vrai qu'on peut aussi rappeler de grands désastres survenus au cours des autres mois de l'année; mais il n'est pas de mois plus fertile en catastrophes et calamités de toutes sortes que celui du mois d'avril.

Il ne faudrait pas tout de même que cela vous en dégoûte.

L'indigestion

Le mot «indigestion» est un terme qui s'emploie pour décrire tous les maux abdominaux, qui cependant n'ont pas tous leur siège dans l'appareil digestif.

Ces maux peuvent être causés par un ulcère de l'estomac, par l'inflammation de la vessie biliaire, par l'appendicite, la constipation ou autre état anormal, tantôt insignifiant, tantôt grave, mais un grand nombre de personnes les appellent «indigestions» et semblent s'en préoccuper guère.

Pour guérir l'indigestion, il faut savoir ce qui en est la cause. Trop de personnes cherchent à se soigner elles-mêmes, par moyen de remèdes ou de régimes dont elles entendent parler leurs connaissances. Ces personnes croient, par exemple, que les douleurs dont elles souffrent sont causées par «l'acidité de l'estomac», et pour

neutraliser cet acide, elles prennent le bicarbonate de soude en grandes quantités. Elles semblent oublier que l'acide est nécessaire à la digestion que, par conséquent, le bicarbonate de soude, pris en grandes doses, peut faire du mal et non pas du bien.

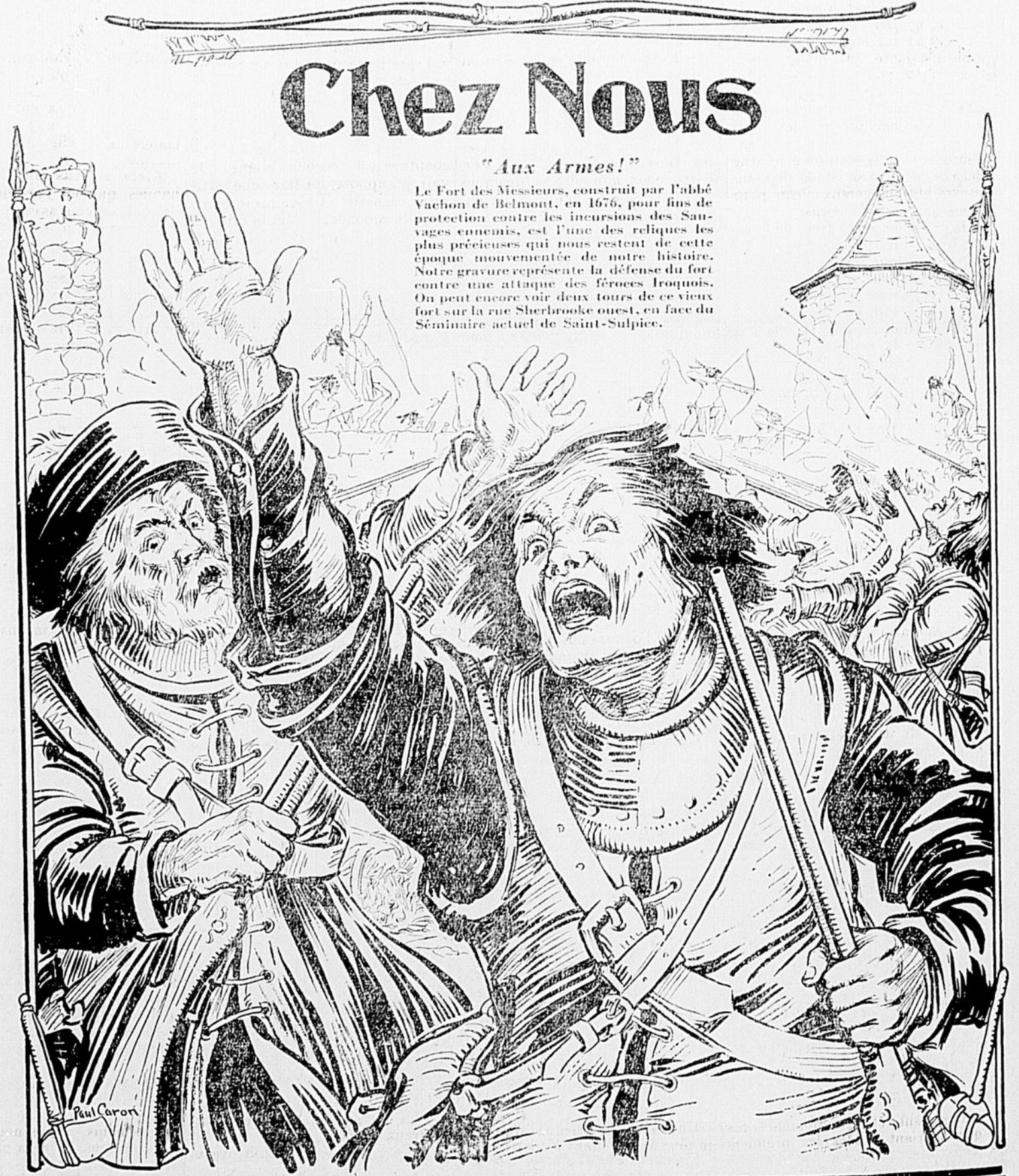
Un régime dur ne convient pas à tout le monde; même pour certaines personnes il leur est tout à fait déléter à cause de l'état sensible de leurs intestins. C'est un médecin qui connaît chaque cas d'ordonner le régime qui convient à chacun.

Nous voyons donc que pour pouvoir soulager l'indigestion, il faut d'abord en trouver la cause. Sans cela, les moyens que nous y apportons pour la guérir sont inutiles et peuvent même causer du tort, car nous ne mettons ainsi à l'état anormal de venir plus en plus difficile si non impossible à guérir.

L'indigestion chronique, surtout après la quarantaine, demande toujours des soins particuliers. Il faut que le médecin en cherche la cause et qu'il y apporte le traitement nécessaire. Nous insistons sur ce point parce que l'indigestion, après quarante ans, est parfois un symptôme précoce du cancer, et les soins donnés au début pourraient réussir à prévenir cette terrible maladie.

Souvent le malade provient non d'un état anormal de l'appareil digestif, mais de mauvaises habitudes, telles que des repas pris à la hâte, les mets avalés sans avoir été bien mastiqués, les querelles domestiques pendant les repas. Pour faire disparaître l'indigestion qui provient de l'une ou l'autre de ces causes, nous n'avons qu'à corriger nos mauvaises habitudes.

Evitons donc de chercher à nous soigner nous-mêmes. Des maladies graves débutent souvent avec des symptômes insignifiants, et le seul qui puisse interpréter les divers symptômes et ordonner un traitement convenable.



Chez Nous

«Aux Armes!»

Le Fort des Messieurs, construit par l'abbé Vachon de Belmont, en 1676, pour fins de protection contre les incursions des Sauvages ennemis, est l'une des reliques les plus précieuses qui nous restent de cette époque mouvementée de notre histoire. Notre gravure représente la défense du fort contre une attaque des féroces Iroquois. On peut encore voir deux tours de ce vieux fort sur la rue Sherbrooke ouest, en face du Séminaire actuel de Saint-Sulpice.

MOLSON

«La Bière Que Votre Arrière-Grand-Père Buvaît»

FONDÉE A MONTREAL EN 1786

Tribune Ecclésiastique

Un peintre en bâtiment

Je l'ai découvert, un matin, en sortant de la chapelle de Mgr de Ségur, où je venais d'entendre la Messe.

Il était debout, sur une des marches de l'escalier qui conduit au sanctuaire encore parfumé des souvenirs du saint aveugle. Son visage jeune et régulier me frappa par une expression de souffrance si intime et si résignée, que j'en fus vivement ému. Il tenait une main sur sa poitrine et semblait respirer avec peine.

—Qu'avez-vous, mon pauvre ami? lui dis-je en m'approchant de lui. Avez-vous besoin de quelque chose?

—Non, Monsieur, répondit-il, avec lenteur; je suis seulement... un... peu... essouffé. J'ai monté l'escalier trop vite... Ça ne sera rien.

Sa pâleur, l'expression de ses yeux d'un bleu clair, candides comme ceux d'un enfant, mais voilés par la souffrance, m'étaient ses paroles.

—C'est ça que ça me tient, reprit-il en montrant un point à droite, au-dessus du foie. C'est le métier qui veut ça. On s'y habitue, on s'habitue à tout. Au revoir, Monsieur, merci de votre bonté.

Et il reprit son pinceau déposé sur un établi volant, quelques marches plus haut.

Je le quittai en lui souhaitant meilleure santé, et, malgré moi, j'emportai l'image de ce pauvre garçon, qui sans cesse me revenait à l'esprit limpide et douloureux, et je me reprochais presque de ne pas l'avoir interrogé plus longuement. Peut-être aurais-je pu lui être utile dans ce métier d'artiste et de manœuvre, plus dangereux encore pour l'âme que pour le corps.

Je priai mon saint frère de le remettre sur ma route, s'il en devait résulter quelque bien; et le lendemain, à la même heure, à la même place, je l'aperçus, le pinceau à la main, sur son établi.

Il me salua et nous reprîmes la causerie de la veille.

—Vous êtes seul à Paris?

—Oui! mon père est mort, ma mère est restée au pays avec ma petite sœur.

—Est-ce loin d'ici?

—Oh! oui, bien loin! fit-il en soupirant.

Puis, après une seconde d'hésitation baissant la tête et presque à demi-voix:

—C'est en Piémont.

J'avais donc affaire à un Italien mais à un Italien presque Français des environs de Modane, à quelques pas de notre frontière. Il parut surpris et charmé de me voir, après cette révélation, le traiter en compatriote; sa langue se délia. Il parlait bien français, sans accent; il m'apparut qu'il gagnait de six à sept francs par jour quand il avait de l'ouvrage; mais avec le chômage si fréquent dans cette profession, c'était une situation précaire où l'aisance alternait avec la gêne, parfois avec la misère. Comment économiiser, aux jours d'abondance, quand on a la-bas une mère et une sœur à soutenir?

Le brave garçon n'avait pas d'amis à Paris; il se méfiait des camarades sans cesse changeants, qui, de leur côté, le regardaient de travers comme un Italien. L'éloignement du pays natal était son premier, son plus grand mal; mais dans ce beau pays de montagnes on n'a rien à faire, et comme tant d'autres, il était parti pour la grande ville française.

Cette fois, en le quittant, je lui laissai mon adresse avec la permission de venir me voir dans ses loisirs forcés. Cela ne tarda guère. Un matin, il entra chez moi, bien pauvrement vêtu, timide, mais pres que souriant. Dès les premiers mots, un incident inattendu acheva de lui épanouir le cœur et les lèvres.

—Comme je lui demandais s'il avait entendu parler de Monseigneur de Ségur, dans la maison duquel nous nous étions rencontrés, il poussa un cri de surprise et de joie.

—Monseigneur de Ségur! Mais je connais son histoire depuis ma jeunesse, notre Curé, dont je servais la messe au village, me l'a fait lire dans un gros livre.

—Un livre français? interrompis-je.

—Non, traduit en italien.

Et il m'en cita avec émotion les traits les plus saillants.

Cette coïncidence providentielle me saisit, et de ce moment, je me promis de rendre au pauvre exilé tout ce que je pourrais de ses consolations perdues.

C'était une belle âme que celle de ce fils de la Savoie, élevé dans un pays pauvre, laborieux, chrétien jusqu'à la moelle, et resté fidèle à tous les souvenirs de son enfance. A mesure qu'il m'ouvrait son âme, et me racontait son existence, j'y reconnaissais avec ravissement les mêmes vertus d'abnégation, de fraternité que j'ai tant de fois admirées chez nos ouvriers paroisissiens, mais couronnées chez lui par ce qui manque trop souvent à notre pauvre peuple de France: la foi naïve et profonde en Jésus-Christ, sauveur du monde, cet amour vivant d'un Dieu crucifié, qui transfigure le sacrifice, soutient l'espérance, et fait mourir dans son germe l'empoisonné l'esprit de haine, d'envie et de bel ion.

On je croyais avoir à convertir, je ne trouvais qu'à m'édifier. Cet exilé, perdu dans l'océan du peuple des faubourgs, pratiquait sa religion comme au village natal. Il communiait tous les quinze jours, "la mère l'avait dit", et il allait prier, le dimanche et les soirs de la semaine dans l'église souvent vide de sa grande paroisse dont il savait à peine le nom.

Comme je lui demandais si sa solitude ne lui pesait pas trop, il me dit en baissant la tête et la voix, comme s'il m'avouait une faute grave:

—"Il faut que je vous apprenne une faute chose que j'ai faite..."

Je dressai l'oreille et le regardai fixement.

—Voici, reprit-il: un de mes compatriotes, garçon de mon village, âgé de 18 ans, orphelin et sans travail, a quitté le pays, malgré mes conseils et tout à coup s'est abattu chez moi, il y a quelques semaines, sans un sou dans sa poche, sans métier, et sans savoir un mot de français.

—Et vous l'avez gardé?

—Pour sûr, que je l'ai gardé!! Est-ce que je pouvais le laisser mourir de faim sur le pavé. Un compatriote, c'est un frère, surtout loin du pays. Je lui ai acheté pour trois francs un méchant lit de fer avec une vieille paillasse, tout comme pour moi. Je partage avec lui ma petite chambre et le pain que je gagne. Mais, c'est tout de même dur d'être deux à vivre, quand l'un des deux ne fait rien et ne peut rien faire. Enfin, Dieu y pourvoira; puisqu'il me l'a envoyé, il me donnera bien le moyen de le nourrir.

Je restai muet devant cette foi, cette charité, cette grandeur d'âme qui s'ignorait. Et, en comparant mes œuvres qu'on admire de confiance, auxquelles je ne donne que le superflu de ma bourse et de mon temps, à l'œuvre unique de ce pauvre ouvrier qui donnait tout et se donnait lui-même à plus pauvre que lui, je me disais que, devant Dieu, ce tout petit était infiniment plus grand que moi.

C'est ainsi qu'en fin de compte, je me trouvais avec un jeune ami de plus dans le cœur et sur les bras ce qui m'inquiéterait grandement, si je ne finissais, à force de fréquenter les petites gens, par m'abandonner tout entier comme eux à la merci de la bonne Providence.

J'ai pris mon angélique petit badigeonneur de murailles pour maître spirituel, et, en pensant à ses châtiments futurs, je m'écœur avec lui; Dieu y pourvoira! Puisqu'il me l'a envoyé, il me donnera bien le moyen de l'assister dans ses défaillances corporelles, comme de le consoler dans les tristesses de son exil et les besoins de son cœur.

Marquis A. de SEGUR

LES COMMISSIONS DU BON DIEU

Une mère chrétienne apprenait un jour à son enfant à connaître et à aimer Notre-Seigneur Jésus-Christ. "Maman, lui dit l'enfant, j'aurais bien aimé de vivre auprès du bon Jésus. — Et qu'aurais-tu fait pour lui, toi si petit? — J'aurais fait ses commissions."

Le bonheur souhaité par cet enfant nous est accordé à tous par les visites au Saint-Sacrement et surtout par la sainte communion. Quant aux "commissions" de Notre-Seigneur, nous avons mille occasions d'en faire, et cela en pratiquant la charité envers nos frères pauvres ou souffrants, et en gagnant des âmes à ce bon Sauveur par nos prières, nos bonnes paroles et nos bons exemples.

Veux-tu manger ton veau!

—Veux-tu manger ton veau, Anatole!

—Mais, papa, puisque je te dis que c'est maigre!

—Maigre, aujourd'hui! Mais c'est mercredi, tu n'y penses pas!

—M. l'abbé nous a dit au catéchisme qu'en Carême on fait maigre le mercredi.

—Pourquoi pas tous les jours, alors? Je n'y comprends plus rien avec tous vos maigres?

—Autrefois, papa, dit la grande sœur, c'était tous les jours de Carême. M. le Curé nous l'a dit dimanche au catéchisme de persévérance. Depuis le mercredi des Cendres jusqu'à Pâques, nos pères ne mangeaient ni viande, ni oeufs, ni laitage et, de plus, ils ne mangeaient que le soir, au coucher du soleil.

—Ils en avaient des estomacs!

—L'Eglise a pitié des nôtres, dit craintivement la mère qui, elle aussi, avait laissé la viande de côté. Elle est moins sévère aujourd'hui. Mgr l'Archevêque, dans son mandement, permet à toutes les personnes tenues au jeûne d'user d'aliments gras au repas de midi, chaque jour de Carême jusqu'au Mardi-Saint, sauf le mercredi et le vendredi de chaque semaine, et le samedi des Quatre-Temps.

—Laissez-moi tranquille avec vos Quatre-Temps, et faites comme moi, mangez, fit impatient, le père. Cela ne peut vous faire de mal. La viande est aussi bonne le vendredi ou le mercredi que les autres jours.

—Ecoute papa, dit Anatole. La confiture est toujours bonne. Je vais, je suppose, me faire une tartine en cachette. Tu me comprends. Si je te répondais: "Je ne fais pas de mal; je mange de la confiture; elle est aussi bonne en ce moment qu'à midi ou à 4 heures, quand maman m'en donne pour dessert ou pour goûter", que ferais-tu?

—Je t'allongerais une giflette pour t'en prendre à obéir à tes parents!...

—Je dois aussi obéir à l'Eglise; elle me défend aujourd'hui de manger de la viande pour faire pénitence.

—Invention des curés, tout cela! Le bon Dieu ne fait pas tant d'affaires!...

—Tu crois, papa... Regarde ce crucifix au-dessus de ton lit. C'est le bon Dieu qui y est cloué et tu crois qu'il n'a pas fait pénitence sur la croix! Il nous a dit: "Comme moi, faites pénitence, ou vous périrez tous!"

—Mais à quoi bon toutes ces pénitences? fit le père, qui n'en mangeait pas moins.

—Ecoute encore, dit Anatole, qui tenait bon. Quand je ne suis pas sage...

—Ce qui arrive souvent...

—Tu me mets au pain et à l'eau. A quoi bon!

—Mais c'est pour te punir et t'empêcher de recommencer.

—C'est aussi pour nous punir, nous empêcher de recommencer, que l'Eglise, en Carême, nous met au pain et à l'eau, et elle est si bonne mère, qu'elle nous permet, comme toutes les mamans, de mettre quelque chose sur notre pain, de prendre le matin un peu de café ou de chocolat à l'eau, à midi, un vrai repas, et le soir une collation ou un petit souper composé d'aliments maigres...

—Et tu crois, petit, qu'on peut se priver comme cela, quand on trime comme moi!

—Quand on trime comme toi, papa, on est dispensé de jeûner, nous a dit M. l'abbé; il y a, nous a-t-il dit aussi, d'autres moyens de faire pénitence: il y a l'abstinence d'aliments gras, il y a le tabac, l'affreux alcool.

—Veux-tu manger ton veau, Anatole! commanda le père.

—Papa, je ne veux pas faire de péché mortel!

Et voilà pourquoi, ce jour-là, Anatole ne mangea que des haricots...

P. Thevenin

Situation:—Gustave— Mon cher ami, pourrais-tu me donner un dollar...

Ernest.—Je n'ai pas un sou dans ma poche.

Gustave.—... pour quatre vingt-cinq sous?

Ernest.—Certainement, le voici. Merci.

Le Sacerdoce

DES LAIQUES

Voilà deux mots qui ne paraissent pas faits pour être ensemble; et cependant... Vous avez lu, je suppose ce que nous disions jeudi d'un converti de marque, Adolphe Retté. Au moment de sa mort, il était à chercher comment il pourrait bien raffermir la foi d'un converti du bouddhisme, qui subissait les assauts du doute. Et durant sa longue et douloureuse maladie, il ne négligeait aucune occasion d'offrir, pour le bien des autres, ses souffrances, ses ennuis, ces moments particulièrement durs où la désespérance guette tout malade qui sent la vie lui échapper. Cet apostolat à valoir à Retté la paix, des mérites, et même un sentiment de douceur ineffable, alors même qu'il paraissait, à ceux qui ne savent pas voir et comprendre, une loque inutile. Il y a un sacerdoce laïque.

Il y a une influence que n'importe quel catholique peut exercer dans le milieu où il se trouve, milieu auquel les prêtres sont souvent étrangers.

o-o-o-o

Y avez-vous pensé? Avez-vous pensé parfois qu'on vous regarde, que votre manière d'agir dans telle ou telle circonstance prête à des réflexions chez ceux qui vous voient?

Avez-vous pensé que ces derniers peuvent conclure de votre attitude à vous, de votre manière d'agir à vous, que la religion catholique en est responsable, parce que vous, vous en êtes?

Et alors?

Alors, si vous avez l'habitude de ces blasphèmes hétérodoxes certains des nôtres ont toujours à la bouche, et qui jettent le discrédit sur Dieu, sur la sainte Vierge, sur les sacrements, l'auditeur n'en peut-il pas conclure que vous êtes un sot de pratiquer une religion que vous traitez avec tant de mépris, et même de haine?

Alors, si vous courez les théâtres, les casinos, les maisons interlopes, les danses; si vous vous affichez avec ces femmes dont les lèvres rougies et la figure enfarnée réflètent les mœurs; si vous êtes un habitué de ces randonnées lunaires en automobile ou de ces flâneries sur le sable de certaines plages; ceux qui vous savent catholiques doivent avoir une idée bien étrange de la religion qui règle vos mœurs.

Alors, si vous êtes de ces gens habiles, qui ont l'art de tirer l'or de tout; si vous savez jongler avec les sommes qui passent entre vos mains, peser sur les consciences, raser sur les salaires légitimes, ignorer les créanciers légalement impuissants contre vous, profiter d'influences politiques pour tondre ici et là: votre titre de catholique ne sert qu'à ranger parmi les adversaires de votre religion ceux qui lui tiennent compte de ce que vous êtes une canaille.

Alors, si vous ne trouvez rien de ce qui sort des officines anticléricales ou athées, si vous êtes spontanément hostiles à tout mouvement social catholique, si la parole du Pape vous paraît toujours mauvaise et inopportune, si vous regrettez ostensiblement que votre curé vous interdise ce que les Juifs ou les hérétiques se permettent; ceux qui vous voient continuer de fréquenter les églises ont une bien petite idée de la religion qui conduit à de telles inconséquences.

o-o-o-o

Car, on n'échappe pas à la loi que...

Si nous n'avons pas suffisamment étudié la religion que nous croyons suivre, ce n'est pas aux autres qu'il faut tenir compte de cette ignorance.

Et si, sachant parfaitement ce qu'il en est, nous vivons comme si nous ne savions pas, c'est que nous sommes trop lâches pour nous imposer la discipline qu'il faut!

o-o-o

Vous êtes brutal, diront quelques uns.

Peut-être. Mais il importe encore plus d'être conséquent et sincère. Il importe encore plus que nos actes ne puissent être invoqués contre la doctrine que nous estimons être la seule vraie; il importe encore plus que nos actes ne détournent pas de la foi catholique ceux qui s'y sentiraient naturellement portés.

o-o-o

Car si nous ne pouvons pas être tous des Adolphe Retté, nous ne pouvons nous empêcher d'être tous des témoins. Que nous le voulions ou non, les gens nous voient agir, et les gens concluent.

Et sommes-nous, pour notre religion, des témoins à charge, ou des témoins à décharge?

En d'autres termes, vivons-nous notre religion, ou si nos actes sont une négation de ce qu'elle est, de ce qu'elle enseigne, de ce qu'elle prescrit ou défend?

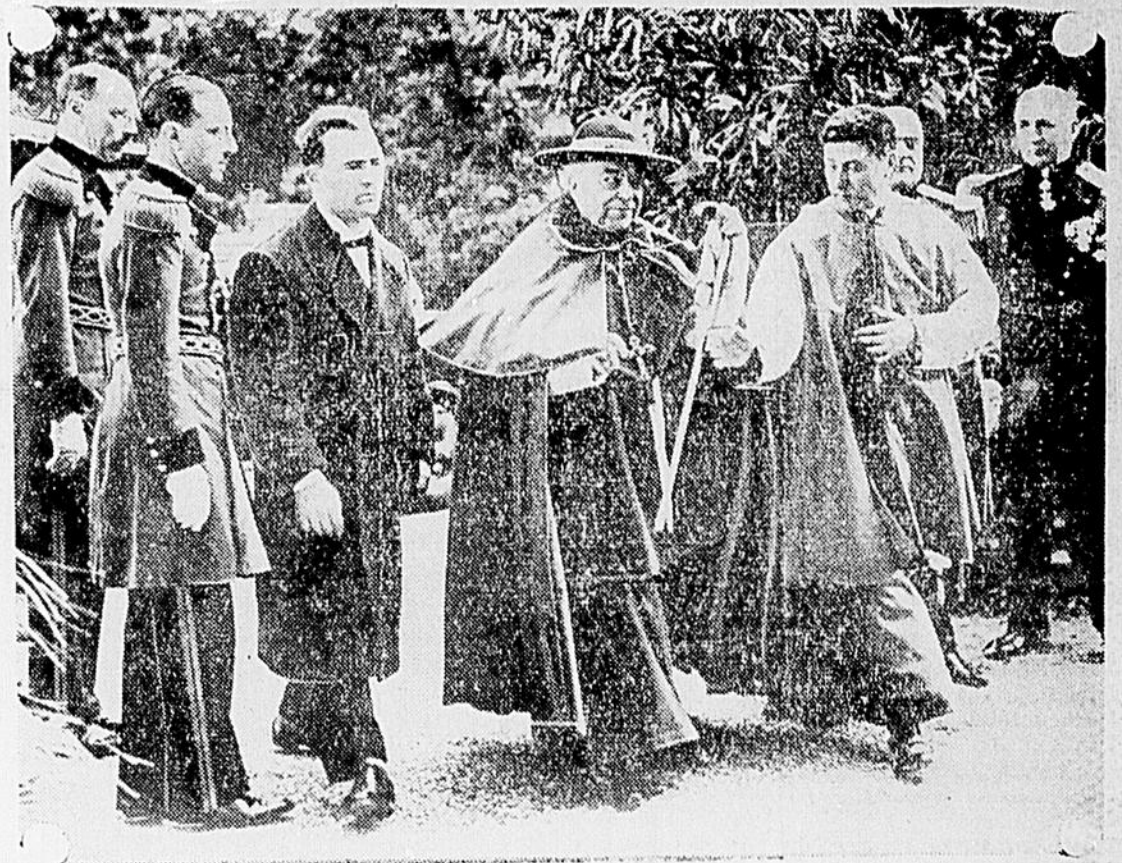
Il serait temps que nous nous le demandions en cette dernière semaine du Carême, car, que nous le voulions ou non, nous laïques, nous exerçons un sacerdoce.

Est-il pour le bien?

Est-il pour le mal?

Jules DORION

L'Action Catholique



Son Eminence le Cardinal Gasparri

LOUISEVILLE

(De notre Correspondant)

Incendie

Lundi soir vers 10 hres un incendie s'est déclaré dans une bâtisse appartenant autrefois à M. Paul Desrosiers, rue St-Laurent, mais aujourd'hui M. Zéphirin Beaulieu, des Trois-Rivières en est le propriétaire. M. Beaulieu a ces jours-ci commencé à installer diverses machineries devant servir à toutes sortes de réparations: machines aratoires, tracteurs, moulins à laver, gramophones etc., etc. Le feu se propagea si rapidement, qu'à l'arrivée des pompiers, tout était en flammes et fut réduit en cendres; ils ne purent que protéger les bâtisses voisines, la manufacture de bois de sciage, portes et châssis de M. Gérard Houle qui n'est qu'à une cinquantaine de pieds et la maison de M. Paul Desrosiers.

C'est grâce à l'habileté de nos pompiers, et au temps calme qu'il faisait, si le feu ne s'est pas propagé d'avantage.

Mariage Lacombe-Brunette

Le 6 avril, M. Léo Lacombe, fils de M. et Mme Irénée Lacombe, unissait sa destinée à celle de Mlle Bernadette Brunette, fille de M. et Mme Ernest Brunette, de St-Barthélemy. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église paroissiale à St-Barthélemy à huit heures, par M. l'abbé Hénault, vicaire.

L'église était magnifiquement décorée pour la circonstance. Un beau programme de chant et de musique fut rendu par l'organiste et Mlles Lydia, Clément, Léonie Sylvestre, Dolores Bernèche, Anna Dumontier.

L'assistance était nombreuse, après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. E. Brunette, père de la mariée, où tous passèrent bien agréablement la journée. Le soir il y eut grande soirée de parents et d'amis. Le lendemain, les mariés partirent en voyage à Montréal, emportant avec eux les heureux souhaits de bonheur.

—Jeudi, les heureux époux revenaient à Louiseville chez M. Irénée Lacombe, enchantés de leur séjour dans la Métropole, et joyeux d'être reçus par leurs parents qui leur souhaitèrent la bienvenue, et d'heureux jours à l'avenir comme par le passé. Un délicieux repas leur fut servi, la gaieté et le bon entrain ne cessa de régner au milieu de la famille.

De nombreux et riches cadeaux furent offerts au nouveau couple.

Baptême

M. et Mme Arthur Lafontaine, née Isabelle, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Marie-Rita-Solanges. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Lafontaine, cousins de l'enfant. Porteuse, Mme Dauphin.

Promenades

La famille Joseph Lachance, de St-Jean d'Iberville, chez Mme Vve Edouard Gravel.

—MM. les abbés Josaphat Pinfret, curé de la Baie Shawinigan, et A. Foucher, vicaire à St-Léon, en visite dans leurs familles.

—M. l'abbé St-Pierre, des Trois-Rivières, de passage au presbytère, ces jours-ci.

—Mlle Marie-Ange Laperrière et son frère, de Montréal, en visite chez leur oncle M. Arthur Béland.

—M. Arthur Tessier, de Montréal, chez sa sœur Mme H. Langevin.

—M. et Mme R. St-Arneault,

de St-Jean d'Iberville, chez M. Napoléon Pagé.

—Mme Edouard Gravel, sa fille Germaine, Mme Irénée Gravel, à Québec.

Baptêmes

—Joseph-Maurice-Roger, enfant de M. et Mme Etienne Genest, née Flora Vallières. Parrain et marraine, M. Lucien Genest et Alice Charette.

—Marie-Alice-Marguerite, enfant de M. et Mme Aimé Beaucregard, née Angéline Garand. Parrain et marraine, M. et Mme Adrie Beaudregard, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Paul-André, enfant de M. et Mme Cyrille Lamirande, née Mathilda Baribeau. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph-A. Baribeau, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Marcelle-Réjeanne, enfant de M. et Mme Ferdinand Baribeau, née Blanche Bourassa. Parrain et marraine, M. et Mme Alph. Baribeau, de St-Barthélemy, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Vve Alfred Bellemare, tante de l'enfant.

Limite: Le client—Je puis couper la viande que vous venez de m'apporter mais je ne puis la mâcher.

Le Garçon—Nous garantissons nos couteaux mais nous ne pouvons garantir les dents de nos clients.

GRAINES DE SEMENCES

Fleurs, Légumes, Herbe à Gazon.

LA PHARMACIE WILLIAMS

22, rue Hart

Téléphone No 1

Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolat Billie Burke

Tél. 437

Boîte Postale 150

Charbonnerie St-Laurent Ltée

Véritable Anthracite Ecosais
Américain — Coke, — Bitumineux, — Egg — Stove,
Chestnut, — Buckwheat — Huile à chauffage
BOIS

Bureau & Entrepôt: 101, rue du Fleuve

TROIS-RIVIERES, Qué. Succursale rue Milot
(Ancienne glacière N.-Dame)

226, rue Mont-Royal

Tél. 2329

LA CIE DE CONSTRUCTION ST-LAURENT, LTEE

LES TROIS-RIVIERES

Ingénieurs et Contracteurs généraux

Pierre — Brique — Beton — Bois

Rien de trop gros — Rien de trop petit.

Actuellement nous construisons l'Orphelinat et le Noviciat des RR. SS. Dominicaines.

LA SANTE DE VOS ENFANTS

Y songez-vous, chère Madame, en les laissant partir pour l'école après un déjeuner pris souvent à la hâte! Vous pourriez être tranquille si le matin, qu'ils soient en retard ou non, vous leur servez des mets qui viennent de chez

Uldéric Carignan

Epicier

(Agent pour les Liqueurs Christin)

22, Badeaux,

Phone 122-1749

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

SHAWINIGAN

(De notre Correspondant)

Funérailles de M. J.-G. Telmosse

En l'église de St-Pierre ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Joseph Godefroid Telmosse, époux de Dame Georgina Côté, décédé à l'âge de 60 ans après une longue et douloureuse maladie.

Conduisant le deuil les fils du défunt, R. Père Louis-Wilfrid Telmosse, S.J., M. Paul et Noël Telmosse, ses frères, M. Dr Ignace Telmosse, de Coaticook et Dr Ovide Telmosse, de Hull; son beau-frère, M. le notaire J.-A. Barrette, M.P.

Les porteurs étaient MM. J.-H. Nap, Desautels, N.-P. A.E. Guillemette, Edmond Thibault, J.-H. Ladouceur, Alph. Gauthier et Albert Panneton.

Le service fut chanté par M. l'abbé Stephen Goss, curé de Chelmsford, Ont., beau-frère du défunt, assisté de MM. les abbés L. Wilfrid Telmosse et Edm. Dubé. Aux autels latéraux, des messes furent dites par M. l'abbé P. Ligier, d'Hotchkiss, et le Rév. Père Carrière, S. J. de Montréal.

Au clocher, on remarquait M. l'abbé Emile Trudel, curé de St-Pierre.

L'agitation horale, sous la direction de M. P.-A. Milette, exécuta la messe des Morts, à trois voix, de l'église, avec comme solistes MM. Ros. Bussières et Dr A. Therrien. L'offertoire, M. le Dr A. Therrien, rendit "Misericordia mei" de Bussier, et après l'absoute M. Roger Filatrault, de Montréal, chanta "Pie Jesu", de Gounod. M. le notaire W.-A. Lamy touchait l'orgue.

Dans la foule qui assistait aux funérailles, on remarquait, outre les parents, une foule nombreuse parmi laquelle se trouvaient tous les citoyens en vue de notre ville qui avaient tenu à rendre au regretté défunt une dernière marque d'estime et témoignage à la famille cruellement éprouvée leur profonde sympathie.

Le défunt était un des pionniers de notre cité, qu'il habitait depuis 37 ans, et il y était avantageusement connu. Durant son séjour ici, il fut continuellement à l'emploi de la Shawinigan Water & Power Co. et pendant plusieurs années il eut charge comme gérant de la St-Maurice Light & Power Co., qui prit subéquemment le nom de Electric Service Corporation et qui aujourd'hui porte le nom de la compagnie-mère.

A Mme Telmosse et à tous les siens nous présentons l'assurance de notre sincère sympathie.

Tributs floraux:

Par les enfants: Antoinette, Rachel et Noël, Les petits-enfants, Jacqueline et Guy, M. J.-A. Barrette, M.P.P. et Mme Barrette, M. et Mme Jean Barrette, les officiers supérieurs de la Shawinigan Water & Power Co., Shawinigan Water & Power Co., Trois-Rivières, les employés au magasin de la Shawinigan Chemicals Ltd;

Queens Insurance Ltd; les employés du bureau local de la Shawinigan Water & Power Co.; les employés de l'Aluminium Co. of Canada; le Club Musical; M. S.-A. Wisdom, Mme E.-H. Acton, Mme J.-R. Dugal, Mme A.-R. Muldrum, Mme J.-P. Walsh, Mme Ady. Deschênes, Mme L. Panneton, Mme W.-A. Higgins, Mme F. Noël, Mme A.-E. Paquette, Mme H. Dessaulles, Mme J.-A. Juhinville, M. et Mme J.-T. Martin, M. et Mme H. Lord, famille John Stadler, M. et Mme Rodolphe Lafond, N. Jos. Rousseau M. et Mme J.-S. Whyte, M. et Mme E.-R. Williams, M. et Mme R.-H. MacDonald, M. et Mme E.-H. Acton, M. et Mme A.-D. Poitras, M. et Mme Laurin, M. C.-S. Sanders.

Offrandes de Messes:

M. et Mme Paul Telmosse, M. et Mme Antoinette et Rachel Telmosse, M. Noé Telmosse, M. l'abbé Stéphane Goss, Chelmsford, Ont., M. J.-A. Barrette, M.P.P. et Mme Barrette, M. et Mme Jean Barrette, les officiers supérieurs de la Shawinigan Water & Power Co., Shawinigan Water & Power Co., Trois-Rivières, les employés au magasin de la Shawinigan Chemicals Ltd;

dry Leman, gérant-général de la Banque Canadienne Nationale, Dr et Mme Jos. Ayotte, M. et Mme Jos. Filatrault, Mme Louis Milette, M. et Mme J.-B.-R. Telmosse, M. et Mme Louis Mercier, l'Amical de l'Académie St-Bernard, la Chambre de Commerce de Shawinigan, le Club de Goutet "Canadien", M. et Mme T. Martin, M. et Mme A.-O. Bureau, M. et Mme Donat Lord, M. et Mme Barsalon, notaire et Mme J.-H. Nap, Desautels, M. Dr J. Garneau, M. L. Bertrand, N.-P. M. Dr A. Therrien, un groupe d'amies, M. John Bourgeois, M. et Mme A. Hamel, M. Nap. Jacques, M. et Mme Marie et Lucille Goyer, Dr et Mme R. Frigon, M. Edmond Asselin, M. et Mme J.-D. Germain, Mlle Alice Chevalier, M. le Maire et Mme Albert Giguère, Mme Viau, Mme et M. L. Drouin, M. et Mme L.-F. Hébert, M. P. Boucher, M. Albert Houle, M. et Mme L.-J.-A. Beauchemin, M. et Mme Alphonse Garneau, M. et Mme Fitzgerald, M. J.-S. Brunet, Mme Octavien Houle, M. et Mme E.-A. Delisle, M. Guillemette, Mlle J. Trétière, Mlle Corinne et Donalda Dufresne, M. et Mme J.-E. Thibault, M. R.-P. Hébert, Mme H.-L. Thiessen, M. et Mme J.-B. Trudel, M. et Mme Eng. Dumas, M. et Mme J.-H. Ladouceur, M. et Mme Jas. Giguère, Dr et Mme Thos. Houle, M. Albert Panneton, famille Jos. Chevalier, Mlle Rita Lebrun, M. Edmond Beaudry, Mme Zacharie Filatrault, M. et Mme François Telmosse, M. et Mme Maurice Giroux, Mme Léopold Chartier, Mlle Eliane Chartier, Mesdames Fletcher, Dr E. Birs, M. et Mme Jeanne et Estelle Desilets, famille M. Ernest Crépau, Mlle Gabrielle Hurtubise, Mlle Marcelle Laplante, M. Amable Aréand, M. et Mme Gustave Laurin, M. et Mme Jost Letellier, Mlle Flora Bundoek, M. et Mme Olivier Barrette, Mlle Laurette Blais, R. P. Mailhot, S.J. Dr et Mme R. Béard.

Les porteurs étaient MM. J.-H. Nap, Desautels, N.-P. A.E. Guillemette, Edmond Thibault, J.-H. Ladouceur, Alph. Gauthier et Albert Panneton.

Le service fut chanté par M. l'abbé Stephen Goss, curé de Chelmsford, Ont., beau-frère du défunt, assisté de MM. les abbés L. Wilfrid Telmosse et Edm. Dubé. Aux autels latéraux, des messes furent dites par M. l'abbé P. Ligier, d'Hotchkiss, et le Rév. Père Carrière, S. J. de Montréal.

Au clocher, on remarquait M. l'abbé Emile Trudel, curé de St-Pierre.

L'agitation horale, sous la direction de M. P.-A. Milette, exécuta la messe des Morts, à trois voix, de l'église, avec comme solistes MM. Ros. Bussières et Dr A. Therrien. L'offertoire, M. le Dr A. Therrien, rendit "Misericordia mei" de Bussier, et après l'absoute M. Roger Filatrault, de Montréal, chanta "Pie Jesu", de Gounod. M. le notaire W.-A. Lamy touchait l'orgue.

Dans la foule qui assistait aux funérailles, on remarquait, outre les parents, une foule nombreuse parmi laquelle se trouvaient tous les citoyens en vue de notre ville qui avaient tenu à rendre au regretté défunt une dernière marque d'estime et témoignage à la famille cruellement éprouvée leur profonde sympathie.

Bouquets spirituels:

R. Sr Marie du Bonsecours des Ursulines de Standead; R. Sr Louis-Joseph des RR. SS. de Jésus Marie, de Montréal; pensionnat de Standead, Ursulines de Shawinigan; RR. SS. Dominicaines du Rosaire, RR. SS. des Saints Noms de Jésus et Marie, Longueuil; RR. SS. Saints Noms de Jésus et Marie, Ecole Baril; Pensionnat Marie-Rose; R. Sr Marie-Adèle, Supérieure du couvent de Longueuil; R. Sr Marie Stéphanie, R. Sr Marie Maxilien, famille Stevens Côté, Mme J.-H. Vagnan, M. et Mme Arthur Dufault, M. et Mme A. Levasseur, famille Jos. Allard, Mlle Thérèse et Germaine Trudel, M. Armand Desilets, Mlle Laurette Riopel, M. et Mme Melchior, Carrière, Mlle Estelle Carrière, M. et Mme Pierre Weber, la classe de Belles-Lettres du Séminaire de Gaspé, les Dames Ursulines des Trois-Rivières, Mlle Julia Côté, Mme A. Remillard, Mlle Gabrielle Aubry, les RR. PP. Jésuites du Collège de Sudbury, M. et Mme Spargo.

Télégrammes:

M. l'abbé Stéphane Côté, Chelmsford, Ont., Dr Ovide Telmosse, notaire J.-A. Barrette, M. P. famille Dr Jos. Ayotte, M. l'abbé C. Filatrault, M. et Mme E.-P. Dupuis, Mlle Marguerite Telmosse, M. Hubert Telmosse, M. et Mme Harry Telmosse, M. J.-A. Désy, M. et Mme Paul Barrette, M. et Mme L.-A. Paré, Mlle Flore Dufresne, M. J.-T. Martin, M. Jos. Rousseau, M. Isaïe Hébert, M. Georges Noël, M. Noé Farley, M. U.-P. Boucher, M. et Mme R. Beaudoin, familles Barsalon et St-Pierre, M. et Mme Auguste Fortin, M. et Mme S.-E. Dupuis, M. O. Houde, M. et Mme Jos. Morand, Mlle Germaine Drouin, M. J.-H. Labelle, M. et Mme Philias Rousseau, famille Charles Lebrun, Mme A. Blanchard, Mlle A. Landry, Mlle Juliette Juhinville, Dr et Mme R. Laurence, Dr et Mme Eng. Landry, famille Clément, M. J.-S. Aubé, Dr et Mme Michaud, M. Jos. Lecointe, M. et Mme Art. Dufresne, M. et Mme L. J. Giguère, Mlle Pauline Lachapelle, Mme C.-H. Flamand.

Beau succès du concert de l'Union Musicale

C'est devant un auditoire d'élite qui remplissait la grande salle de l'Ecole Technique que l'Union Musicale de Shawinigan a donné, jeudi soir, son concert annuel avec le concours de MM. P. Marrazza et Ben Hokea, de Montréal.

Sous l'habile direction de M. le Prof. Ph. Filon, nos musiciens ont exécuté d'une façon brillante plusieurs magnifiques pièces qui ont été fort appréciées, à en juger par les applaudissements enthousiastes

de l'auditoire. Les instruments formaient un superbe ensemble, tout au plus pourrait-on reprocher aux cuivres d'avoir par moments un peu trop dominé.

Le programme était peu chargé, mais suffisamment cependant pour que l'auditoire ait pu se rendre compte des remarquables progrès accomplis en ces derniers mois par les membres de l'Union Musicale.

Nos musiciens jouèrent d'abord "Marche Indienne", d'A. Sallenick, et "Soldiers and Sweethearts", de Bergenholz. "La Forge, dans la Forêt", de Th. Michalis, fut rendue avec un réalisme vraiment prenant qui souleva l'enthousiasme de l'assistance. L'Union Musicale joua encore une "Fantaisie Hongroise", de Théo. Tobani, et deux pièces de M.-L. Lake, "Over there", et "In a bird's store", cette dernière sur demande, comme l'indiquait le programme.

Dans la première partie du programme, M. Ph. Filon, Directeur de l'Union Musicale, exécuta en véritable artiste "Valse triste", de Jean Sibelius, pour violon, et en rappel, il donna "As sweet mystery of life", ext. de "Naughty Marietta", de Victor Herbert. Ces deux pièces lui valurent l'auditoire et lui valurent de chaleureux applaudissements. M. le notaire W.-A. Lamy, accompagnait au piano.

MM. P. Marrazza et Ben Hokea, virtuoses de la mandoline, la guitare et l'accordéon, obtinrent un succès tel qu'ils en furent presque éblouis. C'est assez dire que leur musique, agrémente de chant, fut très goûtée.

A l'issue de la soirée, Son Honneur le Maire Albert Giguère, se rendant à l'invitation du président de l'Union Musicale, M. Richard Gill, prononça une courte allocution et félicita nos musiciens et leur directeur du magnifique succès remporté par leur concert et soulignant le fait que le public avait voulu leur témoigner son encouragement et les récompenser du travail qu'ils s'étaient imposés en venant aussi nombreux les entendre et les applaudir.

Ces félicitations, il nous fait plaisir de les réitérer à M. le Prof. Filon et aux membres de l'Union Musicale, en les invitant à continuer à travailler ferme, dans la plus parfaite "harmonie", pour devenir des musiciens de première force.

En retraite fermée

Plusieurs de nos concitoyens ont pris part récemment à une retraite fermée à la maison des RR. PP. Oblats, au Cap-de-la-Madeleine. Ce sont MM. Aldé Ayotte, Phydine Boulé, Pierre Côté, Adélaïde Desrochers, Joseph Lacombe, Donat Lafrenière, Thomas Laliberté, Narcisse Lafrenière, Arthur Laroche, William Mouffette, Henri Vézina, Gaston Brière, et Albert Laverne. De Carbonneau, MM. Lucien Boiscclair, Odilon Dion, Irenée Ducharme, Trellé Gauthier, Edouard Godin, Alphonse Gauvin, Léo Larose, Elise et Alphonse Petit, Laurent Roy, Lucien Thelen et Téléphore Petit. MM. Louis Dubé et Joseph Foucher, de Ste-Flore, Alfred Dessureault, St-Tite, Thomas Lampron, St-Boniface, et Alphonse Périgny, d'Hervey Junction.

Télégrammes:

M. l'abbé Stéphane Côté, Chelmsford, Ont., Dr Ovide Telmosse, notaire J.-A. Barrette, M. P. famille Dr Jos. Ayotte, M. l'abbé C. Filatrault, M. et Mme E.-P. Dupuis, Mlle Marguerite Telmosse, M. Hubert Telmosse, M. et Mme Harry Telmosse, M. J.-A. Désy, M. et Mme Paul Barrette, M. et Mme L.-A. Paré, Mlle Flore Dufresne, M. J.-T. Martin, M. Jos. Rousseau, M. Isaïe Hébert, M. Georges Noël, M. Noé Farley, M. U.-P. Boucher, M. et Mme R. Beaudoin, familles Barsalon et St-Pierre, M. et Mme Auguste Fortin, M. et Mme S.-E. Dupuis, M. O. Houde, M. et Mme Jos. Morand, Mlle Germaine Drouin, M. J.-H. Labelle, M. et Mme Philias Rousseau, famille Charles Lebrun, Mme A. Blanchard, Mlle A. Landry, Mlle Juliette Juhinville, Dr et Mme R. Laurence, Dr et Mme Eng. Landry, famille Clément, M. J.-S. Aubé, Dr et Mme Michaud, M. Jos. Lecointe, M. et Mme Art. Dufresne, M. et Mme L. J. Giguère, Mlle Pauline Lachapelle, Mme C.-H. Flamand.

Le montant total des obligations, soit \$307,500 est formé comme suit: une tranche de \$250,000 du règlement d'emprunt No 320, dont l'émission totale est de \$715,000 et couvre la construction de notre nouvel aqueduc; une somme de \$60,000 provenant du règlement 325 pour travaux permanents, et \$37,500 du règlement 326, pour travaux de chômage.

Le montant total des obligations, soit \$307,500 est formé comme suit: une tranche de \$250,000 du règlement d'emprunt No 320, dont l'émission totale est de \$715,000 et couvre la construction de notre nouvel aqueduc; une somme de \$60,000 provenant du règlement 325 pour travaux permanents, et \$37,500 du règlement 326, pour travaux de chômage.

LA BAIE SHAWINIGAN

(De notre Correspondant)

Naissances

M. et Mme Armand Bélanger, née Lydia Lafrenière, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Fidèle-Marcel. Parrain et marraine, M. Fidèle Lafrenière et Mlle Germaine Lafrenière.

— M. et Mme Josaphat Lapointe, née Sarah Milette, une fille baptisée

Marie-Eglantine-Aline, décédée le même jour. Parrain et marraine, M. Grigène Milette et Mlle Blanche Milette.

— En visite chez M. G.-A. Yelle, et Mme Thomas Bellemare, la Révérend Sœur Marguerite Bourgeois, des SS. de la Providence de l'Hôpital St-Eusèbe de Joliette, Mme Ovide Bellemare et son fils Médor, de St-Etienne des Grès.

— MM. et Mmes Narcisse Croisette et Edgar Gervais, MM. D. Gagnon et Anatole Croisette et Mlle Zéphirine Croisette étaient à Champlain, dimanche dernier.

Grand'Mère

(De notre Correspondant)

Assemblée annuelle des curlers.

Une belle réunion des membres du Laurentide Curling Club de cette ville eut lieu récemment dans les salles du club sous la présidence de M. E.-B. Wardle, président. Le vice-président M. J.-A. Bernier et le secrétaire M. E.-A. Brown étaient aussi présents. Cette réunion marquait la fin des activités de la saison dans ce sport et la grande majorité des membres y prirent part.

Après un résumé des activités de la saison et de la situation financière du club, laquelle est très bonne, on procéda à la distribution des prix gagnés au cours de la saison.

M. J.-A. Bernier se faisant l'interprète de tous les membres causa une agréable surprise par un joli discours à l'égard du confrère M. Frank Gauthier qui, par son travail infatigable réussit à donner à ce sport un regain d'activités l'hiver dernier.

M. Gauthier, ce populaire sportif local, était membre du comité des concours et pas n'est besoin de dire qu'il remplit sa charge avec dévouement et à l'avantage de tous les membres. Au nom de tous les curlers M. Bernier lui présenta une superbe montre en or aux armes du club, et le président M. Wardle lui présenta un superbe casque (tam) de curler.

M. Gauthier remercia ses confrères pour ce magnifique témoignage d'amitié et de reconnaissance et déclara que l'an prochain s'il occupe la même charge il essaiera de bien le remplir.

La soirée se termina par le chant de nos bonnes vieilles chansons canadiennes et un magnifique programme de musique, etc.

Nous donnons ci-après une liste des gagnants des différents concours organisés au cours de la saison dernière et dont les prix

furent distribués soit à cette assemblée soit au cours de l'hiver:

Bonspiel de dindes, tenu le 17 déc. 1930, gagné par MM. Eng. Garon, John Hanna, Rév. C. Stevens, et S. E. Austin, Skip.

En deuxième position: MM. M. T. Sutherland, Blaise Milette, Albert Thibault et Russel Cooper, Skip.

Concours de poulets: le 26 décembre 1930: gagné par M. D. B. Foss, J.-A. Desbiens, J. Eugène Bellemare et Russel Cooper, Skip.

Concours de poulets, 27 décembre 1930: gagnants MM. Léo Gardner, J.-H. Nobert, Nestor Boulard et S. E. Austin, Skip. Concours mixte de poulets: 26 décembre 1930: gagné par Mlle N. Cleray, M. Geo. Webster, Mme E. Therrien et M. Wm. McLeay, Skip.

Concours de poulets du 3 janvier 1931, gagné par MM. Art. Budden, Raoul Godbout, J.-A. Desbiens et Dr Emile Vennes, Skip.

Bonspiel du Vice-Président M. J.-A. Bernier, gagné par MM. Adem Lapolice, E.-A. Lampron, Oscar Gélinas et J.-A. Bernier, Skip.

Concours de poulets, du 16 janvier 1931: gagné par MM. E. A. Lampron, Frank Hagan, Chas. Kee et Noël Boissjolie, Skip.

Concours mixte de Curlers, 15 janvier 1931: gagné par M. Willie Prudhomme, Mlle M. Cleary, M. E.-J. Cleary et Mlle Iris LeBrocq, Skip.

Concours de poulets, 17 janvier 1931, gagné par MM. Drummond Petrin, Eugène Garon, Ant. Marcotte et Albert Thibault, Skip.

Bonspiel pour Coupe de Blin, ouvert aux employés de la Laurentide Co. et gagné par MM. Noël Boissjolie, Fred Hoffman, Ernest Mercier et Percy Blinco, représentant la Machine Shop.

Cette coupe fut donnée pour la première fois en 1923 et fut gagnée comme suit depuis cette date, en 1924 par le Main Office, MM. E. J. Cleary, L.-L. Campbell, C.-D. Foster et E.-J. Holland, Skip, en 1925 par Power House, MM. Albert Thibault, Roméo Oncllette, W. R. McLeay et J. Omer Prudhomme, Skip, en 1926 par le Main Office, MM. Chs. Kee, C.-R. Ward, D.-C. Foster et E.-J. Holland, Skip, en 1927 par le Paper Mill, MM. Mike Neville, John Mansfield, H.-C. Austin et S.-E. Austin, Skip, en 1928 par Main Office, MM. C.-R. Ward, E.-J. Cleary, D.-C. Foster et E.-J. Holland, Skip, en 1929 par Main Office, MM. Chs. Fréchette, Nestor Boulard, E.-J. Cleary et D.-C. Foster, Skip et en 1930 par Engineering Dept. MM. James McLeod, Wm. Geddes, Alb. Thibault et J.-A. Reed, Skip.

Riche en saveur naturelle
'Frais des Plantations'

Une feuille fraîche, absolument pure

Vert ou noir — à partir de 60c lb.

Bonspiel de Curlers, 21 janvier 1931: gagné par MM. Donat Boissjolie, Adolphe Lajoie, Noël Boissjolie et Emmanuel Boissjolie, Skip.

Bonspiel du Président M. E.-B. Wardle, gagné par MM. J. L. Lesvesque, Edgar Simard, Albert Riard et Oscar Nobert, Skip.

M. Wardle donna comme prix de magnifique casques (tams) de curling.

Bonspiel pour casques de curling, 20 et 21 fév. 1931, gagnés par MM. W. Webster, Nick Hanna, H.-L. Brunelle et Ernest Mercier, Skip.

Bonspiel du Mardi-gras: 17 février 1931, gagné par MM. Donat Boissjolie, Laurier Landry, J. L. Lesvesque et Eugène Garon, Skip.

Deuxième Bonspiel de casques de curling, 20 et 21 fév. 1931, gagnés par M. Frank Hanna, H. Desbiers, Gordon Fraser et Jack Reed, Skip.

Bonspiel de doubles pour casques et médailles: casques gagnés par M. Dr Edmond Gifford et Mlle Kate Scully, et médailles gagnées par Mme Draper et M. Albert Thibault.

Bonspiel de curlers et médailles, 14 mars 1931, gagné par MM. Donat Boissjolie, W.-J. Prudhomme, Oscar Nobert et Geo. Backer, Skip.

Bonspiel mixte de doubles pour casques et médailles: casques gagnés par M. A. Sutherland, J.-H. Nobert, Chs. Kee et Ernest Mercier, Skip.

En cours de l'hiver dernier les membres faisant partie des différents comités du club de curling étaient: comités des glaces: MM. Geo. Backer, Armand Rheault et Ernest Mercier, Comité de réception: MM. Emile Allard,

Emmanuel Boissjolie et Noël Boissjolie. Comité des concours: MM. Percy Blinco, Frank Gauthier et Geo. Webster. Comité du recrutement: MM. W. B. Scott, Chs. Kee, et J.-A. Bernier.

Les officiers du club pour la saison terminée furent: MM. E.-B. Wardle, président, J.-A. Bernier, vice-président et E.-A. Brown, secrétaire.

Le Laurentide Curling Club de Grand'Mère comptait cette année une quantité de 117 membres actifs, et nous sommes heureux de publier les noms de ces membres qui, grâce à leur amour des sports et à leur esprit sportif, ont pu nous donner une des saisons les plus actives dans ce sport que nous n'avions pas encore connu en notre ville.

MM. S.-E. Austin, Mme S.-E. Austin, M. Louis Armstrong, M. Emile Allard, M. C.-S. Abond, MM. Percy Blinco, Troy Blinco, Fred Boone, P.-W. Bates, Ernest Blanger, Emmanuel Boissjolie, Donat Boissjolie, Geo. Backer, J.-A. Bernier, Noël Boissjolie, Eugène Bellemare, Thos. Bowless, Mme Geo. Backer, M. Paul Bland, Mme A. Putter, M. Nestor Boulard, Mme Geo. Backer, M. A.-N. Budden, Mme G. Boone, M. H.-E. Brunelle, M. A.-E. Brown, MM. J. A. Crête, Russell Cooper, E.-J. Cleary, James Carswell, H. Desbiers, Mlle D. Dickson, M. Raymond Duval, Mlle D. Dadd, M. J.-A. Duchesne, M. J.-P. Emile Deschênes, M. F.-G. Fraser, Charles Fréchette, W.-G. Foster, D.-B. Foss, Frank Gauthier, Dr J.-H. Gifford, J.-Oscar Gélinas, Eugène Garon, J.-A. Gagnon, Art.

(suite à la page 8)

T'a pas ?

PAR RACEY



Tas pas déjà déclaré à ta femme, d'un ton bien décidé, que tu as résolu de ne pas payer de prix exorbitants pour déménager cette année.



Et au moment même où tu commences à te féliciter de ton bon esprit d'économie — Vlan! — voici ce qui se produit!



Tu louches donc un petit camion et engages deux déménageurs d'occasion pour te donner un coup de main.



Tas pas essayé une BLACK HORSE après un désastre pareil? On ne fait pas d'erreur avec ça.

dites simplement—

"Bière Black Horse" Daves

S.V.P.!!

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos enfants
seront heureux

Les bestiaux à point obtiennent une prime sur le marché

Les animaux de deux ans nourris au grain obtiennent une prime importante sur le marché de Montréal.

Les cultivateurs et les éleveurs canadiens auront un intérêt spécial à connaître les résultats de la vente sur le marché de Montréal de 19 boeufs Hereford de deux ans par le Service de l'exploitation animale de la Ferme expérimentale centrale à Ottawa. On s'était procuré ces animaux dans l'Ouest en 1929, c'étaient alors des veaux. On leur a donné le premier hiver, des grains fourrages et deux livres de grain par tête et par jour. L'été dernier ils ont été tués sur l'herbe et engraisés en hiver au moyen d'une ration de grain qui comprenait 50 pour cent d'orge, complétée par de l'avoine moulu, du gluten à bœuf et du tourteau de lin.

Lorsqu'ils ont été vendus le 23 mars, ces boeufs pesaient au total 18,310 livres poids vif, et le poids haillé était de 11,200 livres, soit une moyenne de 965 livres par animal en vie et de 573 livres après habillage. Le pourcentage de rendement a été de 61,2 pour cent, ce qui montre que c'étaient des boeufs d'un type tout à fait supérieur. Le prix moyen des boeufs de bonne qualité cette semaine là était de \$6,85 mais ces bestiaux ont obtenu 88 par cent livres, nouvelle preuve du fait qu'ils représentaient le type et le fini que le marché désire.

Le Service de l'exploitation animale, de classement du bœuf à Montréal a inspecté et classé ces animaux; neuf d'entre eux ont été classés "De choix" et marqués rouge, les dix autres ont tous été classés "Bon" et marqués en bleu. Tous ces animaux ont été achetés par l'une des organisations principales de magasins à chaîne, pour servir à l'étalage de Pâques. C'était exactement la sorte de boeufs que le commerce désire à tous les points de vue, et ce sont ces boeufs de deux ans, bien à point, donnant environ 600 livres de viande par tête, qui obtiennent une prime sur le marché. Ce sont aussi les boeufs qu'il est presque impossible de trouver sur le marché à l'heure actuelle.

(Publié par le Service de renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.)

La marque "Engrais à tabac" est autorisée

Un amendement apporté à la Loi des engrais, autorise l'emploi du terme "Engrais à tabac" sur les sacs et les contenants. Le Service des engrais du Ministère fédéral de l'Agriculture a publié ce qui suit au sujet de ce changement:

La Loi des engrais chimiques a exigé jusqu'ici que la marque d'un engrais ne comprenne aucun nom, ni aucune désignation d'une récolte de grande culture ou de jardin, ou d'un groupe de récoltes. Cette

disposition vient d'être modifiée et l'on peut ajouter le nom "Engrais à tabac" lorsque l'analyse garantit et les principes fertilisants de l'engrais sont acceptés pour l'enregistrement et conviennent pour les tabacs, et à condition que l'étiquette sur l'engrais indique le pourcentage des différents formes d'azote outre l'analyse garantie, et à condition également qu'il n'y ait pas plus de 2% de chlore dans l'engrais. Cette dernière disposition est afin de garantir qu'il y a une bonne proportion de potasse sous forme de sulfate, que l'on considère essentielle pour les tabacs.

Cette modification a été faite à la suite d'une recommandation reçue du comité spécial Ontario des engrais pour les tabacs, dont les membres sont chargés des recherches expérimentales dans cette province, qui produit la plus grande partie des tabacs cultivés au Canada.

En ce qui concerne cette recommandation, on a reçu des vœux des organisations de planteurs de tabac, demandant que la Loi des engrais chimiques soit modifiée pour exiger que l'étiquette porte des renseignements plus complets, indiquant les ingrédients employés pour fournir l'azote et la potasse exigées dans les engrais employés pour les tabacs.

(Publié par le Service de renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.)

La lutte contre les sauterelles

Le problème des sauterelles s'impose depuis plus d'un siècle à l'attention des cultivateurs canadiens. En l'an 1890, Alexandre Henry dit avoir vu une couche de sauterelles de plusieurs pouces d'épaisseur sur les rives du lac Winnipeg, et ce fleuve a visité périodiquement notre pays depuis lors. Les spécialistes de la Division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture en ont fait une étude spéciale. Un nouveau bulletin portant le numéro 143 vient d'être publié sous le titre "La lutte contre les sauterelles au Canada à l'Est des Montagnes Rocheuses." Les cultivateurs qui restent dans cette région auraient intérêt à connaître les moyens répressifs que l'on recommande.

Les invasions de sauterelles se produisent généralement pendant ou après une sécheresse anormale.

Chaque sauterelle femelle pond au moins 100 oeufs; une seule paire de sauterelles sur une verge carrée de terre en automne peut donc causer l'apparition de plus de 100 jeunes sauterelles sur la même étendue le printemps suivant. On conseille donc aux cultivateurs de voir quel est le nombre de sauterelles sur leurs champs pour se préparer aux attaques qui peuvent en résulter.

S'il y a des oeufs en nombre suffisant pour faire craindre une invasion, qu'ils s'efforcent de les réduire au moyen (1) d'un labour profond bien retourné, (2) d'un disquage ou d'un scarifiage peu profond en automne.

Le labour empêche la majorité des jeunes sauterelles de monter jusqu'à la surface; le disquage expose un grand nombre d'oeufs aux conditions atmosphériques qui les détruisent.

Surveillez attentivement pour voir si les sauterelles apparaissent en mai et au commencement de juin. Lorsqu'elles sont présentes en nombre destructif employez les moyens répressifs que voici:

(1) Éparpillez parmi elles des appâts empoisonnés conformément aux instructions; consultez le thermomètre avant de le faire pour voir si la température n'est pas au-dessous de 68°F, ni au-dessus de 90°F, car le succès de ces applications d'appâts empoisonnés dépend de la température. C'est une perte de temps que d'épandre des appâts par une journée froide ou sombre.

(2) Enrayez la marche des sauterelles venant des étendues voisines en labourant des bandes de gardes. Refoulez les insectes vers le centre dans les champs en charrue en labourant vers l'intérieur et répandant un appât empoisonné sur les bandes du centre.

(3) Éparpillez de la paille pour que les sauterelles nouvellement écloses viennent y dormir le soir et brûlez cette paille la nuit.

(4) Surveillez vos champs de blé d'hiver ou de seigle d'hiver pour voir s'ils sont attaqués et empoisonnez les sauterelles qui s'y trouvent.

Les sauterelles ne pondent pas sur une jachère propre, pas plus que sur une terre qui est fraîchement labourée, mais elles peuvent le faire dans une récolte de blé ou de seigle d'hiver. C'est sur les chaumes, les fermes désertées, les talus des chemins les pâturages, surpeuplés, qu'elles déposent le plus d'oeufs. Il faut surveiller tous ces endroits et prendre des mesures pour détruire les oeufs lorsqu'ils abondent.

Dans bien des localités, et spécialement sur les prairies, les sauterelles volent à de longues distances et les fermes qui en sont exemptes au printemps peuvent plus tard être fortement attaquées. Tenez-vous donc sur vos gardes pour ces invasions, et prenez les moyens de les combattre lorsqu'elles se produisent.

Pour plus amples renseignements sur les moyens de détruire les sauterelles, écrivez au laboratoire d'entomologie le plus proche de chez vous, ou au collège d'agriculture. Les agents de ces stations sont toujours heureux de vous venir en aide.

Adressez-vous au Bureau des Publications du Ministère de l'Agriculture d'Ottawa pour obtenir un exemplaire du bulletin No 143 N.S.

(Publié par le Service de renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.)

Garantie d'uniformité

L'uniformité est l'un des facteurs qui contribue le plus au succès dans la conduite d'une basse-cour. L'uniformité de production assure des avantages considérables en ce qui concerne le classement des produits et le prix de vente.

Mais l'uniformité est encore plus importante pour ce qui est du soin et de la conduite des poussins. On obtient un maximum d'uniformité lorsque l'on achète des poussins approuvés venant de convois entrés sous le système fédéral d'approba-

Les "Black Horses"

L'un des fameux étalons pur-sang de race perchanoise, que la Brasserie Dawes met gratuitement à la disposition des cultivateurs de la province de Québec pour l'avancement de l'élevage, est

KING

(frère de père et de mère) de LEO MAGNUS II, le mieux connu des étalons de la série des "Black Horses", auquel il ressemble beaucoup. KING aura bientôt quatre ans et il n'a pas encore été battu dans les expositions où il a été exhibé. En 1930, il a remporté trois grands championnats — à Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke respectivement — et il permet d'ajouter de belles espérances que LEO MAGNUS, tant comme reproducteur que comme sauteur d'obstacle. Son allure est souple et franche, il a d'excellentes jambes, de bonnes articulations et des pieds larges et bien conformés. Il est à la fois alerte et puissant et son physique tout entier est bien proportionné. Un superbe étalon pour reproduction avec bonnes humeurs. Mensurations: hauteur, 16 mains 2 pouces; taille, 7 pieds; sous le genou, 11 pouces; sous le poitrail, 11 1/2 pouces. Poids 1800 livres. On annoncera plus tard où se trouve ce cheval.

Brasserie Dawes
Montréal

On sait alors que les oeufs viennent de basses-cours soigneusement sélectionnées, qui sont identiques au type de la race, fortes et vigoureuses. On obtient ainsi une production de poussins uniformes.

L'achat de poussins par groupes chez un convoi commercial, simplifie encore les soins. Lorsque l'on a quatre ou cinq lots de poussins de différents âges, l'élevage est beaucoup plus difficile, parce que chaque lot séparé exige des soins particuliers et une attention spéciale. Le moyen le plus économique et le plus commode est d'acheter des poussins en quantité suffisante pour avoir en automne le nombre de poulettes ponduses que l'on veut garder sur la ferme.

Non seulement l'élevage des poussins est simplifié, mais ce qui est encore plus important on obtient une production uniforme de la bande des poulettes lorsque celles-ci arrivent à complet développement.

Publié par le Service de renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

SURPRODUCTION

Le numéro de l'Economiste agricole, l'organe officiel de la Division de l'Economie agricole du Ministère fédéral de l'Agriculture fournit une définition intéressante de la surproduction et établit le contraste entre le surplus physique et le surplus économique.

Après avoir démontré la confusion qui existe souvent entre le surplus physique et le surplus économique, l'Economiste dit: "Il est rare qu'il y ait un surplus physique des produits de la ferme, sauf dans le cas des produits périssables, car les produits de la ferme sont généralement consommés à un prix quelconque, mais il pourrait y avoir un surplus économique parce que les marchandises sont produites pour être vendues, et non pas pour être données. Lorsque le non initié par de la surproduction, il en parle au point de vue physique; lorsque l'économiste en parle, il entend qu'il existe une plus grande quantité d'un article que la quantité qui peut être utilisée à un prix de nature à encourager les cultivateurs à reproduire la même quantité. Il peut y avoir des gens insuffisamment nourris dans le monde, mais si les produits, comme le blé par exemple, ne peuvent se vendre à des prix qui en encourageant la production à l'avenir, alors il y a un surplus au sens économique.

Publié par le Bureau de renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Le genre d'occupation favorise-t-il le développement de la tuberculose au Canada comme dans les autres pays? La réponse est affirmative, de la part du service de la statistique de la Metropolitan Life. Et la réponse est basée sur une étude approfondie du sujet depuis 1910 à 1930.

Bien que dans la plupart des groupes, des progrès aient été effectués par la campagne contre la tuberculose, dans certaines catégories de travailleurs, le degré d'amélioration a été moins accentué.

La statistique fait remarquer que la lutte contre la tuberculose a dirigé ses efforts surtout vers les groupes les plus exposés, soit les préposés au nettoyage des rues et des égouts, les ouvriers dans les

Les métiers exposés à la tuberculose

fabriques de cordages, les cigariers et les employés des manufactures de tabac, les ouvriers des pulperies, les débardeurs, les concierges, les gardiens d'édifices publics, les ouvriers de verreries, les typographes, les imprimeurs, les pressiers, les employés de fondries (surtout le suiveur), les barbiers et les coiffeurs.

Malgré les conditions de travail défavorables des groupes mentionnés, la moyenne de la mortalité causée par la tuberculose parmi eux s'est améliorée de 50% au cours des quinze dernières années.

CARTES PROFESSIONNELLES

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City, Mo. Licencié et Diplômé de la A.O.O.P.C.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE

SPECIALITE
Maux de tête — Yeux croches redressés sans opération.

Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a.m. à 6 p.m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 9 p.m.

492 St-Maurice, Tél. 965

A. D. Gascon Louis Parant

GASCON & PARANT

ARCHITECTES

Trois-Rivières

144, rue St-François-Xavier

Tél. 266

Tél. 233

Chs. Bourgeois

B.A. LL. M.

Avocat

26, rue St-Joseph 26

Dr Roch Hébert

SPECIALISTE

Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Heures de consultations: 9 à 12 heures a.m. 1 à 5 heures p.m. 7 à 8 heures p.m.

58 Royale, coin Plaisance
Tél. — 1425

A.-E. HUNT KING, D.C.

Docteur en Chiropratique

Trois-Rivières

6a, rue Alexandre Tél. 1913

Shawinigan Falls
26-5ème rue Tél. 725

Tél. Bureau 1158

"Résidence 988"

J. U. GREGOIRE

Notaire

Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.

13, rue Hart, 3-Rivières
Bureau à St-Maurice, du samedi midi au lundi midi.

Propriétés à vendre

Tél. 1059

Jean-Marie Bureau

B.L., LL.B.

Avocat et Procureur

38, rue Hart

Les Trois-Rivières

Tél. 930 Casier Postal 310

Jacques Bureau, C.R.

Philippe Bigué, C.R.

Georges Gouin, B.A.

Léon Girard, LL.B.

Raoul Provencher, B.L.

Bureau, Bigué, Gouin, Girard & Provencher

Avocats

4, Des Forges

Edifice Power

Les Trois-Rivières

Tél. Bureau 1059

Résidence 1959

Alphonse Lamy, L.L.L.

NOTAIRE

Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.

38, rue Hart, 3-Rivières

Bureau du soir, le vendredi de 7 à 8 heures

Casier Postal 556—Tél. 235

J.-A. Lemire, LL.L.

Notaire

Argent à prêter. Examen de titres. Règlement et administration de successions, etc.

40, Alexandre, (Coin Hart)

Les Trois-Rivières

Tél. 1299-J

Joseph Barnard

Avocat

108, rue Des Forges

Dr Auguste Panneton

Spécialiste pour maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midis.

Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 hres et sur rendez-vous.

Tél. Bell 526

65a, Avenue Laviolette

U.-J. Asselin, Ernest-L. Denoncourt

Asselin & Denoncourt

Architectes

Edifice Ameau, 6e étage,

Téléphone: 963

Tél. Bureau: 658 Rés.: 2274

Dr J.-H. BELAND

Chirurgien-Dentiste

Extraction des dents sans douleurs. Traitement de la Pyorrhée par la Vaccinothérapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.

Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 7 à 8 heures.

Bureaux: 26, Des Forges

Tél. 1526

Docteur R. Dugré

Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York

Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph

SPECIALITES

Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif.

Consultations: Au bureau: 2 à 4 hres et 7 à 8 hres p.m.

A domicile sur rendez-vous.

56, Ave Laviolette

Téléphone: 328 et 329

ROGER BISSON

Avocat et Procureur

EDIFICE AMEAU

6e Etage

Angle Notre-Dame et Alexandre

TROIS-RIVIERES

Téléphone Bell 1900

DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE

Avocats

4, St-Joseph, 3-Rivières

Tél. 328-329 C.P. 640

HENRI BISSON

Comptable et Liquidateur

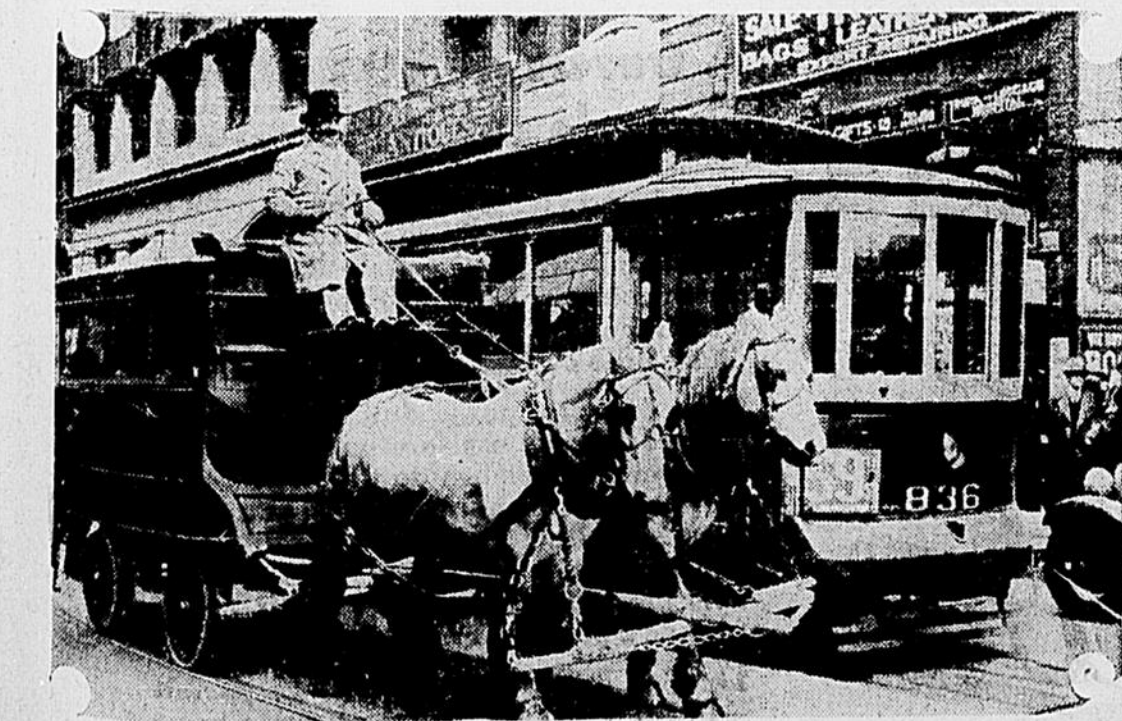
Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers.

Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.

Edifice Ameau, 6e étage

Angle N.-D. et Alexandre

TROIS-RIVIERES



Autrefois et aujourd'hui.

La saison du tourisme est hâtive

Sauf quelques sections en pays de montagnes, toutes les routes de la province sont actuellement ouvertes, et en bonne condition étant donnée la période de l'année. La province a jout d'un dégel exceptionnellement hâtif, et la circulation des automobiles a commencé cette année près d'un mois plus tôt que d'habitude.

On verra par le rapport détaillé sur la condition des routes que les dommages causés par le dégel sont assez peu considérables, et que les principales artères de la province sont belles comme en été.

Le tourisme a fait son début, et déjà l'on peut noter sur les routes de la province des automobiles venues de la province d'Ontario et de plusieurs points des Etats-Unis.

La popularité de la province de Québec chez les touristes s'accroît chaque année. Le début hâtif de la saison du tourisme et l'enthousiasme qui règne chez ceux qui projettent des vacances en automobile font augurer une saison record au point de vue du nombre des visiteurs.

VARIETE ET BEAUTE

La province de Québec offre au touriste plus de beauté et plus de variété qu'on en peut trouver ailleurs dans l'Amérique du Nord.

Par suite du parachèvement de son réseau routier, la province de Québec est en mesure de recevoir les touristes qui désirent se rendre dans l'une ou l'autre de ses régions variées. Aucun district n'est désormais fermé à l'automobile, et bien qu'il reste quelques courtes sections de routes à terminer complètement, on peut voyager confortablement sur près de quinze milles de bons chemins du Témiscamisque et de l'Abitibi, à l'ouest, jusqu'à l'extrémité est de la Péninsule de Gaspé, arrosée par le golfe du St-Laurent et la Baie des Chaleurs; et des frontières interprovinciales et internationales au sud, jusqu'aux confins de la colonisation, au nord, y compris la fameuse région de Chicoutimi et du Lac St-Jean.

Parmi les plus remarquables districts touristiques de la province de Québec on doit mentionner:

Montréal, Métropole Canadienne et ses environs.—La grande majorité des touristes qui viennent visiter la province de Québec se rendent en premier lieu à Montréal, et en font au moins pour quelques jours leur résidence temporaire. La ville de Montréal est la plus grande ville du Canada et sa métropole commerciale, industrielle et financière. Fondée en 1642 par Paul Chomedey de Maisonneuve, l'ancienne Ville-Marie est devenue une ville essentiellement française, mais a acquis, comme d'autres grandes cités, un aspect cosmopolite prononcé. Montréal est considérée de plus en plus par le touriste comme le Paris de l'Amérique, et cette cité canadienne exerce un attrait puissant sur le visiteur.

Montréal est située au centre d'un district célèbre au point de vue historique. Ses environs sont enchanteurs et on peut y passer plusieurs jours sans que l'intérêt et la beauté manquent.

LES LAURENTIDES.—Au nord, au nord-ouest et nord-est de la ville de Montréal se trouve une des régions touristiques les plus enchanteuses du Canada. A quelques milles, en effet, de la grande cité canadienne s'élève le plateau des Laurentides, aux panoramas majestueux et infiniment divers. Cette partie du plateau Laurentien qui s'étend de la rivière Gatineau, à l'ouest, au St-Maurice, à l'est, a été surnommée la "Suissesse du Canada". On peut y faire des randonnées variant en durée suivant le goût personnel du touriste. De nombreuses et excellentes routes s'y dirigent en tous sens et le confort de l'hôtellerie moderne est un des traits caractéristiques de ce district.

QUEBEC ET SES ENVIRONS.—Une visite dans la province de Québec ne saurait être complète sans un séjour dans la ville de Québec, le berceau de la civilisation en Amérique du Nord.

La ville de Québec occupe une position remarquable parmi les villes de l'Amérique, et elle représente l'esprit romantique dans un âge positif par excellence. La ville de Québec occupe le site le plus majestueux de l'Amérique. Le touriste qui la visite en garde un souvenir qui ne s'efface pas. La ville et le district de Québec sont desservis par un réseau complet de bonnes routes, et on peut faire aux environs immédiats des tournées magnifiques telles que le voyage aux Chutes Montmorency et à Ste-Anne de Beaupré, le tour de l'île d'Orléans, la visite du pont de Québec et autres promenades d'un grand intérêt.

CHARLEVOIX ET LAC ST-JEAN.—Relativement peu connu des touristes étrangers, le district de Charlevoix offre à l'automobiliste des sensations qu'il ne trouve pas ailleurs. Desservi par une route ancrée en parfaite condition par le département de la voirie, la région de Charlevoix déroule des panoramas faits pour frapper l'imagination du touriste le plus blasé.

La région de Chicoutimi et du Lac St-Jean, bien connue pour la fertilité de son sol, ses ressources inépuisables d'énergie électrique et ses endroits de chasse et de pêche, n'était pas jusqu'à présent accessible à l'automobile directement à partir de Québec. La construction d'une route entre St-Jiméon et Grande-Baie, près de Chicoutimi, met désormais le "Royaume du Saguenay" à la portée de l'automobiliste, et l'ouverture d'un chemin à travers le Parc National des Laurentides, entre Québec et le lac St-Jean, complète une route de ceinture d'eau-de-la-de cinq cents milles destinée à une popularité immense. Cette tournée de Charlevoix, de Chicoutimi et du lac St-Jean, est une des plus longues, des plus variées et des plus intéressantes de la province de Québec.

LA PENINSULE DE GASPÉ.—Cette terre par excellence du tourisme est ouverte depuis deux ans à l'automobile. Depuis le parachèvement de la route qui l'enferme, la Péninsule de Gaspé a acquis une renommée internationale, et on y vient admirer des paysages de la plus majestueuse beauté. La route de ceinture de la Gaspésie, de Ste-Flavie, sur le fleuve St-Laurent, à Ste-Anne des Monts, à Gaspé, à Percé, à Matapédia et de nouveau à Ste-Flavie par la vallée de la Matapédia, a une longueur d'un-delà de 556 milles. Le voyage de Québec, à la Gaspésie aller et retour couvre une distance de près de 975 milles, et de près de 1,350 milles à partir de Montréal. Cette tournée constitue le voyage rêvé de la plupart des automobilistes, et chaque touriste qui fait le tour de la Gaspésie en revient un admirateur enthousiaste.

LA PENINSULE DE GASPÉ.—Cette terre par excellence du tourisme est ouverte depuis deux ans à l'automobile. Depuis le parachèvement de la route qui l'enferme, la Péninsule de Gaspé a acquis une renommée internationale, et on y vient admirer des paysages de la plus majestueuse beauté. La route de ceinture de la Gaspésie, de Ste-Flavie, sur le fleuve St-Laurent, à Ste-Anne des Monts, à Gaspé, à Percé, à Matapédia et de nouveau à Ste-Flavie par la vallée de la Matapédia, a une longueur d'un-delà de 556 milles. Le voyage de Québec, à la Gaspésie aller et retour couvre une distance de près de 975 milles, et de près de 1,350 milles à partir de Montréal. Cette tournée constitue le voyage rêvé de la plupart des automobilistes, et chaque touriste qui fait le tour de la Gaspésie en revient un admirateur enthousiaste.

La compagnie se rend à la demande

des citoyens de St-Edouard, Alta, et change le nom de la gare.

Grâce à la bienveillance des officiers du Canadian National, et particulièrement de M. H. H. McManis, assistant vice-président, et aussi de M. A. Brazeau, agent des passagers à Winnipeg, les Canadiens de Saint-Edouard, Alberta, viennent d'obtenir pour la station locale du C.N.R., un nouveau nom qui se rapproche le plus possible de celui de leur paroisse et de leur bureau de poste.

Lors de la construction du chemin de fer, en 1924, cette station fut appelée Hecan, vu qu'il existait déjà d'autres du nom de St-Edouard sur les listes du C.N.R. Elle s'appellera désormais Edouardville, nom qui se rapproche assez de celui du district environnant et du bureau de poste (St-Edouard, Alta) pour éviter la confusion, et conserver la mémoire de trois courageux pionniers.

Remerciements à qui de droit, sans oublier, M. Joseph Faucher, de St-Edouard, principal dirigeant de la population dans cette affaire.

L'Empress of Britain fait 25.5 noeuds

Southampton—Le gros paquebot "Empress of Britain" du Pacifique Canadien, d'un jaugeage de 42,500 tonnes, est venu accoster à son quai ici tout récemment, après avoir subi depuis sept jours des essais qui ont donné les résultats les plus satisfaisants. Non seulement le navire réussit-il à atteindre une vitesse maxima de 25½ noeuds à l'heure sur la distance mesurée d'un mille, mais il établit en plus un record mondial pour consommation minima de combustible. Avec deux turbines en marche, sur un total de quatre, il fut filer à 22½ noeuds à l'heure.

L'accostage de l'"Empress of Britain" à son quai de Southampton, fut salué par une foule énorme qui applaudit chaleureusement. Le navire, tout peint de blanc, présentait un aspect imposant. Durant son séjour dans ce port, des artistes procéderont à sa décoration intérieure et l'entreprendra officiellement son premier voyage transatlantique le 27 mai prochain pour arriver à Québec 5 jours plus tard, soit le 2 juin.

Le travail chrétien à Rome...

Pour la Commémoration de "Rerum Novarum". Un article de "L'Observatore Romano".

On continue à recevoir à Rome des nouvelles qui montrent que la prochaine commémoration de l'Encyclique Rerum Novarum est accueillie avec la plus vive sympathie dans le monde des travailleurs catholiques de tous les pays. "Il semble, écrit à ce propos l'Observatore Romano, que l'on attendait cette occasion pour appeler des initiatives, pour susciter des concours, pour faire entendre encore une fois que le Pontife de Rome est le Père du travail chrétienement compris.

"Le Comité international, qui siège à Rome et qui est continuellement en activité par le moyen d'un secrétariat, reçoit de toutes parts des attestations d'adhésion et se tient chaque jour en contact avec les diverses organisations pour coordonner toutes les manifestations et assurer à Rome le meilleur succès de la commémoration et la meilleure hospitalité des participants.

"Jusqu'à il y a quelques jours, étaient parvenues au comité international les adhésions suivantes: l'Argentine enverra une délégation; l'Autriche sera présente avec au moins trois groupes, la Belgique avec quatre organisations; le Canada sera représenté par un secrétaire général des syndicats catholiques; la Tchécoslovaquie par une association; la France par des délégations de dix organisations; l'Allemagne par une délégation de l'Union des Associations catholiques; l'Angleterre par deux Associations; l'Irlande par une délégation; la Hollande par une association; la Pologne par cinq associations; la Roumanie probablement par un pèlerinage d'intellectuels; la Suisse par cinq groupes; la Hongrie par une délégation; les Etats-Unis d'Amérique par une délégation.

"La liste que nous venons de dresser brièvement donne une idée de l'extension que prendra, du point de vue international, l'hommage au Saint-Père à l'occasion de la manifestation solennelle.

"Il est à remarquer que les délégations qui viendront à Rome n'ont pas seulement des représentants de travailleurs, mais aussi d'organisations de patrons ou de donneurs de travail. On aura ainsi le signe manifeste de l'application de l'esprit de collaboration que l'Encyclique inculquait aux catholiques comme des moyens pour la solution de la question sociale.

"Dans tout le monde, qui se trouve aujourd'hui en proie à une crise profonde, cette démarche qui conduit le travail chrétien à Rome veut être prophétique. Tandis que les forces matérielles se sont multipliées pour produire des biens, tandis que les recherches statistiques et économiques les plus pénétrantes ont donné au monde le sentiment de la domination sur des richesses, le monde s'est trouvé encore malade, comme si la question sociale, tout en changeant de forme, le tourmentait de la même façon que quand le capital et le travail se lançaient avec acharnement dans la lutte des classes.

"Alors, Rome indiquait le chemin du salut et de la sécurité même économique. C'est encore sur cette voie que Rome appelle les peuples. Et à sa voix répondent aujourd'hui des phalanges d'organisation. Pourquoi ne pas espérer que l'obéissance à cette voix, l'humilité mise à venir en pèlerinage à la chaire de St Pierre, la fraternité dans l'attente d'une bénédiction, seront un gage de renouvellement et de restauration des forces économiques et sociales de tous?"

(La Vie Catholique)

L'hécatombe annuelle

Les statistiques de l'année 1930 démontrent qu'au cours du mois de mai et de juin, il y eut près de 2,000 accidents d'automobile dans la province de Québec.

En face de l'augmentation constante du nombre des accidents depuis le début de l'automobile, il n'est guère permis de croire que le nombre des accidents qui surviendront au cours du mois prochains de mai et de juin sera moins considérable.

Le puissant paquebot, orgueil de la flotte marchande du Pacifique Canadien, fut construit sur les chantiers de la Clyde, Ecosse et lancé le 11 juin dernier par S.A.R., le prince de Galles, en présence d'une grande foule d'officiers du Pacifique Canadien et autres personnalités.

dérable. Si l'éducation de l'automobiliste n'a pas plus d'effet cette année qu'au cours des années précédentes, l'on peut être assuré déjà que la saison du tourisme débutera par au moins 2,600 accidents, et que les chiffres des mois suivants, seront augmentés en proportion de l'augmentation de la circulation.

Il y eut dans la province, au cours de l'année 1930, 263 personnes tuées au cours d'accidents d'automobile. Il y eut de plus 3,633 personnes blessées. La rançon du progrès de l'automobilisme est-elle destinée à être prélevée chaque année? Les statistiques porteraient à le croire, mais, si chaque conducteur d'automobile voulait bien se pénétrer de la nécessité de la prudence en tous temps et en tous lieux, il serait fort facile de réduire à son minimum le chiffre de cette rançon.

Un examen superficiel des statistiques révèle que les intersections de rues ou de routes sont les théâtres les plus fréquents d'accidents. Les courbes, les côtes, les ponts et les passages à niveau viennent ensuite.

Le chauffeur doit donc porter son attention surtout à éviter des accidents à ces endroits dangereux, et pour cela il lui faut réduire la vitesse de son véhicule de façon à le maintenir parfaitement sous contrôle et pouvoir faire face à toute situation d'urgence.

La solution du problème de la sécurité serait très facile si l'on voulait se convaincre qu'il ne faut pas faire de vitesse excessive dans les agglomérations, qu'il faut bien garder son côté du chemin, surtout dans les courbes et au sommet des côtes, et qu'il vaut mieux se conformer à la loi qui prescrit d'arrêter avant de traverser un passage à niveau. La prudence exercée convenablement aux endroits les plus dangereux des routes suffirait à réduire les trois-quarts au moins le nombre des accidents.

L'Ouvrier Russe est mal payé et se meurt de faim

La femme russe a le droit de fumer ou bon lui semble mais elle préférerait bien celui d'avoir un joli chapeau.

Berlin, 14.—"Les salaires n'existent pas en Russie soviétique et, en fin de compte, l'actuelle aide à ce pays, soit par la vente de produits ou l'envoi d'experts finira par être pour les Etats-Unis, une arme à deux tranchants menaçant pour l'industrie américaine. Ainsi s'exprimait, hier, M. William H.

Grady, de New-York, un ingénieur-minier qui, jusqu'à dernière date, agissait comme conseil du Dunogol Coal Trust, à Kharkow.

Il revient au pays avec un rapport complet sur la vraie situation relativement aux salaires en U. R. S. S. M. Grady a été expulsé de ce dernier pays par suite d'une histoire un peu irrévérencieuse que son épouse avait écrite sur Joseph Staline, dans le "Saturday Evening Post".

"Le charbon anthracite se vend probablement aux Etats-Unis aujourd'hui, 816 la tonne. Or, la Russie peut nous envoyer son charbon anthracite, qui git par milliers de tonnes dans tous ses ports et faire encore un profit en le vendant à 83,60 la tonne. Le mineur russe ne vit que de soupe aux choux et chaque ouvrier est un soldat dans la guerre actuelle engagée par ce pays contre le capitalisme.

"La fédération américaine du travail a grandement raison d'exiger l'élévation d'un mur tarifaire élevé contre le dumping soviétique."

La seule raison qui empêchera la Russie de l'emporter sur tous les autres pays dans la vente du charbon et autres lignes du commerce réside dans l'insuffisance des moyens de production. On estime la production du mineur américain à sept tonnes quotidiennement. Or, en Russie il réussit à peine à miner trois quarts de tonne. "Le mineur est trop faible pour travailler, il a trop faim", M. Grady ajoute toutefois que dans des conditions normales la Russie est un excellent ouvrier. Le dernier coup de fouet qui força la Russie à opérer le "dumping" de tous les produits sur les marchés mondiaux n'a importé quel prix fut la nécessité de rembourser aux industriels américains les prêts d'argent consentis à court terme. M. Grady a déclaré qu'il fut fort bien traité en Russie. La seule chose dont il ait eu à se plaindre fut de l'habitude des membres de l'Ogon, (police secrète) d'arrêter ses collègues soviets dès qu'un projet n'était pas réalisé assez vite.

M. Grady conseille aux femmes américaines de ne pas trop se presser dans la réclamation de leurs droits à Washington. "Etudiez avant les conditions dans laquelle la femme russe se trouve aujourd'hui. Elle jouit pourtant de tous les privilèges possibles. Le féminisme, en Russie, c'est de la famine!"

"La même femme prétentieuse, fière de ses droits, qui se promène dans les rues, les mains dans les poches, la cigarette à la bouche, se trouve fort heureuse de nous qu'on lui donne nos vêtements féminins à déclarer Mme Grady.

A NOS ABONNÉS

Si vous devez changer de domicile au premier mai, veuillez en aviser immédiatement l'Administration afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans le service de notre journal.

Nom

Adresse actuelle

Nouvelle adresse au premier mai:

S.V.P. — Retourner ce coupon immédiatement.

GRAND'MERE

(suite de la page 6)

Gagnon, Raoul Godbout, Léo Gardner, Fred Hoffman, Frank Hagan, A. Hill, Mlle R. Hayes, M. Geo. Hanna, M. John Hanna, M. Nick Hanna, M. Primat Jacob, M. Sam Jonin, Emile Juneau, Prof. H.-G. Keay, Chas. Kee, J. Lévesque, J.-B. Lefrançois, Laurence Lefebvre, Mlle I. L. brocq, M.M. Adem Lapolice, E.-A. Lampron, Adolphe Lajoie, A. Laperrière, Laurier Landry, John Mansfield, Blaise Millette, J.-T.-A. Melancon, Ernest Mercier, Rodolphe Maltais, Antoine Marcotte, T.-G. Martin, J.-O. Masson, Mme John Mansfield, M.M. W.-R. MacLeay, R.T. McLagan, J. McLeod, Oscar Nobert, Maurice Nicole, Mike Neville, Jos. H. Robert, Roméo Ouellette, Drummond Petrin, Omer Pronovost, W.J. Prudhomme, J.-O. Pellerier, Evariste Quesnel, J.-A. Redd, Ant. Roy, Armand Rheault, Albert Richard, C.R. Robertson, W.B. Scott, Edgar Simard, Capt. D. Simms, A.T. Sutherland, Mlle L. Smith, Dr Julien Sicard, Mlle K. Simpson, Rev. C.G. Stevens, V.M. Albert Thibault, Harry Turner, Mlle Helena Tremblay, M.H.-G. Timmis, Dr Emile Vimes, M.-A. Veillette, M.M. E.-B. Wardle, Geo. F. Webster, P.-F. Waite, Russell Watts, Wm. Webster.

La base-ball étant lettre morte en notre ville depuis plusieurs années, on parle sérieusement de former une ligue de balle molle chez les membres du club de curling. Cette question sera mise incessamment à l'étude et M. Frank Gauthier aura charge de l'organisation et de la bonne gouverne de cette ligue.

Une autre ligue de balle molle sera aussi formée nous assure-t-on et aurait pour organisateur notre populaire amateur de hockey M. Léo Grenier. La magnifique température que nous avons depuis quelques semaines aidera à hâter les activités de ces ligues de balle molle et les équipes une fois formées se mettront incessamment à l'oeuvre.

Nos amateurs de petites quilles.

Aux allées de quilles de M. E.-A. Lampron, nos amateurs locaux ont blanchi l'équipe de petites quilles de Shawinigan dans trois superbes joutes jouées devant plusieurs spectateurs-Normandin s'est classé en première position avec un score total pour les trois parties de 437 points, suivi de près par Duguay qui compta 421. Ce fut Colette de la ville voisine qui donna le plus faible score en ne comptant que 271. Nos gars gagnèrent les trois parties par de substantielles majorités et remportant les trois par une avance totale de 256 points.

Nous donnons ci-après le résumé des scores enregistrés par partie:

Grand'Mère	
Emile Paquin	136 103 110 319
Guy Duguay	119 117 126 362
E. Duguay	146 139 142 421
A. Bellemare	89 146 161 336
P. Normandin	127 160 150 437
Total	
	581 566 629 1875
Shawinigan	
Ferron	121 129 141 391
Colette	81 83 167 271
Langlois	119 161 99 319
Bellemare W.	87 163 116 366
Aboud	165 169 118 332
Total	
	513 525 581 1619

Et Voilà! L'Histoire d'une Bière!



A travers 40 couches de fibres de coton stérilisées

Quand, après un séjour de plusieurs mois dans la chambre de maturation de la Brasserie Dow, la Bière Dow "Old Stock" est parfaitement mûrie, elle est soumise à un important procédé de filtrage, avant d'être mise en bouteilles.

Deux fois elle passe dans un filtre et chaque fois elle est forcée sous pression à travers 20 couches de fibres de coton stérilisées. Chacune de ces couches, dont l'épaisseur originale était de 18 pouces, a été réduite, sous une formidable pression hydraulique, à une épaisseur de 2 pouces.

Limpide et pétillante—breuvage parfait —la bière est maintenant prête pour l'embouteillage.

Dow
"Old Stock"

La 12ème d'une série